VOLUME III. WINNIPEG, MARDI, 25 Janvier 1916 NUMERO 37

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
"WEST CANADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

DU SENS COMMUN

Nous savions que les inspecteurs extraordinaires envoyés dans nos écoles en vue des changements projetés dans la législation scolaire avaient exprimé de la surprise de ce que nos bambins de six, sept et huit ans ne pussent pas répondre aux questions que ces messieurs leur adressaient exclusivement en anglais.

Exprimer de l'étonnement, c'était déjà se décerner un certificat d'intelligence fort bornée, pour des hommes de leur situation.

Quelques-uns sont allés plus loin, et ont inscrit leur étonnement sur les registres de l'école. Vraiment il ne faut pas avoir grand souci de passer pour ne pas connaître son affaire pour oser écrire pareilles choses. Ces pauvres messieurs peuvent cependant avoir une excuse; ils étaient envoyés pour faire une besogne, et ils l'ont faite.

Mais là où les choses dépassent la mesure, c'est de voir un ministre de l'éducation reprendre ces imbécilités, — qu'on nous pardonne l'expression, — et en faire un crime aux écoles bilingues françaises, et cela sur le parquet de la Chambre.

Dans quel pays sommes-nous!!

Voyez-vous la belle merveille? Dans les écoles de campagne, fréquentées par des enfants canadiens-français, élevés dans des familles parlant français, habitant de centres où on parle le français, les enfants des petites classes, — "primary rooms" — ne peuvent pas parler couramment l'anglais.

Et Monsieur le Ministre est tout étonné!!!

Et après cela le rapporteur a le courage de dire quelques lignes plus bas: "In senior rooms, the pupils can, as a rule, converse "easily and fluently in English."

Un esprit français un peu soucieux de la logique n'aurait jamais écrit ces dernières lignes après avoir exprimé son étonnement de ce que les bambins en arrivant à l'école ne pussent pas converser en anglais. L'esprit saxon n'est pas si exigeant.

Mais le vieux dicton reste toujours vrai:

"Quand on veut tuer son chien, on trouve toujours quelque "prétexte".

Seulement tous les chiens ne sont pas toujours d'humeur à se laisser tuer, et quelques-uns ont la vie fort dure.

Evidemment, ils y tiennent à l'anglais, ces messieurs. Nous aussi; mais, si nous sommes désireux de l'apprendre, nous ne sommes pas d'humeur à nous laisser gaver comme des oies. Il serait peut-être sage de ne pas l'oublier en certains quartiers.

Mais quand on traite en conquérant un peuple conquis, comme l'a déclaré un personnage officiel, on prend du galon sans se gêner. Pourquoi se gêneraient-ils, nos Canadiens-français sont si bons moutons.

FIERES PAROLES

A Monsieur Taschereau, disant à Monsieur Lavergne que les Canadiens-français seraient des parias au Canada, après la guerre, si tous les Canadiens allaient partager les vues du député de Montmagny, celui-ci a répondu:

"Et dans quelles provinces, en dehors de Québec, ne le sommes-nous pas des parias?"

Fières paroles, disons-nous, et combien vraies!!

Sur ce point, entre les deux hommes, c'est Monsieur Lavergne qui a raison.

Des parias!

Mais sans nul doute, et si nous ne sommes pas rendus au degré de servilisme, c'est que nous nous sommes redressés sous l'effort fait pour nous avilir.

Des parias!

Mais s'il ne dépendait que de la volonté des majorités qui gouvernent, ainsi que des prétendues lois par lesquelles on voudrait étrangler les droits qui nous sont garantis par la Constitution de ce pays, nous serions rendus plus bas que les peuplades des Indes, car celle-ci ont plus de liberté en fait que la dose qui nous est laissée ici, au Manitoba, sous les lois forgées par la législature de notre Manitoba.

Fières paroles, qui sont comme une bouffée d'oxigène à nos poumons anémiés pour avoir trop respiré lair des "sunny ways".

Quand de telles paroles trouveront écho dans l'âme des nôtres de Québec, les minorités des autres provinces ne seront plus seules pour soulever le talon britannique qui écrase leurs libertés dans toutes les provinces du Canada, Québec excepté.

Se scandalisera qui voudra, mais commençons toujours par enlever les masques d'hypocrisie; ce sera un pas de fait dans la voie de la véritable liberté.

COMPROMIS

La politique des compromis est néfaste dans tous les ordres de choses. Cest la politique du chirurgien qui, redoutant la profondeur d'un abcès, ne fait que cautériser les lèvres de cette plaie, laissant à un confrère plus brave et plus consciencieux la charge d'appliquer un remède, momentanément peut-être plus douloureux, mais sûrement plus charitable et plus sage.

Une politique néfaste a traité la question si importante des écoles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta par le remède des compromis, soi-disant honorables. En quoi ils sont honorables, c'est difficile à définir. Nous devrions plutôt dire déshonorables. Mais ne nous chicanons pas sur ce point de détail: nous avons plus solide besogne à faire.

Le compromis honorable de 1895 au Manitoba prétendait règler la question des écoles. Des destructeurs avaient saccagé la loi de 1870, qui garantissait le droit aux diverses sections de la population d'avoir leurs écoles, en conformité avec leur foi religieuse, puisque l'école est le prolongement de la famille. Cette loi si sage détruite par la force d'une majorité brutale, on lui substitue l'arrangement Laurier-Greenway.

C'était un compromis honorable, au moins l'assure-t-on.

Au lieu de l'école séparée à laquelle la minorité avait droit, le compromis laisse l'école publique neutre.

Au lieu de la pleine autorité laissée aux catholiques et aux protestants sur leurs écoles, comme le voulaient les pères de Confédération, le compromis laisse le tout à un ministre, avec le résultat pratique que feu Mgr Taché, d'illustre mémoire, a affirmé et prouvé que: "Les écoles publiques sont des écoles protestantes".

Résultat pratique de l'honorable compromis: tous les catholiques des villes n'ont jamais pu en tirer parti et les campagnes, qui souffrent un peu moins, sont loin d'être sous un régime idéal.

Et puis dans l'Ouest: dans la Saskatchewan, voilà que le second compromis honorable est en butte à une terrible ruée.

Là aussi les catholiques avaient droit à des écoles confessionnelles et conséquemment séparés.

Quand vint l'heure d'organiser les provinces de l'Ouest, l'école confessionnelle fut violemment attaquée. Un moment nous eûmes la douce illusion que la position si belle prise par le grand chef d'alors, Sir Wilfrid Laurier, serait maintenue. C'était bel et bien l'école confessionnelle, c'était la mise en pratique de la position prise par les pères de la Confédération. Mais sous la pression de maître Sifton, le grand chef céda. Il maintint le principe de l'école séparée, mais ce n'était plus l'école confessionnelle. Séparation des enfants, mais enseignement neutre de par la loi.

C'était retraiter de la position si sage prise par les pères de la Confédération, c'était un compromis. Remède inefficace.

Voilà qu'en Saskatchewan l'agitation recommence, et le **Patriote de l'Ouest** de la semaine dernière redoute de voir se répéter les luttes acrimonieuses de 1905. Plaie mal fermée, faute d'une main assez généreusement ferme pour aller jusqu'au fond; plaie à moitié guérie qui menace constamment de se rouvrir.

Des honorables compromis, délivrez-nous Seigneur. La vérité pure et simple, voilà le vrai remède des individus comme des sociétés. Jésus-Christ est mort pour l'avoir affirmée, mais il a sauvé le monde. C'était certes un gros succès final.

EN GARDE

Le projet d'amendement à l'Acte des écoles publiques comporte un nouvel empiètement sur les droits des gens de langue française. A l'avenir, le secrétaire des commissions scolaires devra rédiger ses minutes en anglais.

"Such minutes shall be recorded in english".

Que diraient nos ultra-loyaux, si un bon jour la Province de Québec s'aventurait à mettre un petit amendement à sa loi scolaire, à l'effet de prescrire aux secrétaires des commissions scolaires de nos amis, les gens de langue anglaise.

"Qu'à l'avenir ils auront à rédiger leurs minutes en français."

Ils n'en feraient rien. Et ils auraient raison.

Mais c'est la loi, pourrait-on dire.

Oui, mais une loi injuste qui n'oblige à rien. Pour parler plus correctement ce ne serait pas une loi, mais un abus de pouvoir.

Les choses ne changent pas de nature parce que le fait se passe dans un autre province, et nous ne nous gênons pas de dire que ce projet d'amendement qui va sûrement devenir une loi, soi-disant, est un nouvel acte de tyrannie, qui n'oblige à rien.

Nous engageons même les commissions scolaires qui en ont le courage, à n'en tenir aucun compte.

Nous voyons d'ici nos pharisiens de la loi se scandaliser. Mais que nous importe. Si on croit pouvoir nous faire avaler toutes sortes de couleuvres, sous le prétexte que c'est la loi, on nous prend pour bien plus sot que nous croyons l'être, dans notre modestie.

L'article 47 de la loi fixe le salaire du secrétaire à une somme variant de vingt à cinquante piastres.

Le plaisir de ne pas se conformer à cette exigence étroite et mesquine, vaut au moins le maximum du salaire.

Messieurs, un peu de fierté nationale.

LITTERATURE

Le département de français de l'Université du Manitoba annonce la création d'un cours public et gratuit de littérature française, professé par M. Ch. Muller.

Ce cours sera donné en français. Il commencera mardi prochain, 25 janvier, à cinq heures très précises, au Sherbrook Building (angle nord-ouest de Sherbrook et de Portage Avenue: entrée à Sherbrook), salle 21, au premier étage.

Voici le programme détaillé de ce cours:

L'AME FRANCAISE:
Ses divers aspects aux époques successives de son histoire.
Etudes de littérature et de psychologie.

Mardi 25 janvier: Les origines du génie français.
Jeudi 27 janvier: L'âme française au moyen âge.
Mardi 1 février: Suite.
Jeudi 3 février: Suite.
Mardi 8 février: L'âme française pendant la Renaissance.
Jeudi 10 février: Suite.
Mardi 15 février: Suite.
Jeudi 17 février: L'âme française au siècle de Louis XIV.
Mardi 22 février: Suite.
Jeudi 24 février: Suite.
Mardi 29 février: Suite.
Jeudi 2 mars: L'âme française au siècle de Voltaire.
Mardi 7 mars: Suite.
Jeudi 9 mars: Suite.
Mardi 14 mars: Suite.
Jeudi 16 mars: L'âme française au XIXe siècle.
Mardi 21 mars: Suite.
Jeudi 23 mars: Suite.
Mardi 28 mars: Suite.
Jeudi 30 mars: L'âme française contemporaine.
Mardi 4 avril: L'âme française de demain.

COOPERATION

Il s'agit d'un mouvement lancé par les MM. Tremblay et autres Canadiens influents de Saint-Boniface et Winnipeg.

Notre genre de vie économique, dans l'Ouest, est trop souvent calqué sur celui des Etats-Unis, en ce qu'il a de moins recommandable. Nous avons des "trusts" qui causent de grands dommages aux cultivateurs. C'est ce qui donna naissance il y a quelques années, à l'union des cultivateurs, sous le nom de "Grain Growers", pour combattre un peu le contrôle de la vente du grain par les spéculateurs. Un autre contrôle très nuisible au fermier, c'est celui des "trusts" sur la vente des viandes.

Souvent le fermier ne reçoit pour ses animaux qu'un prix ridicule comparé au prix du marché. C'est toujours la même histoire: le producteur ne reçoit pas le prix réel de ses produits, tandis que le consommateur paye des prix exhorbitants pour ces mêmes produits, et la différence est le bénéfice partagé entre l'intermédiaire ou agent et le "trust".

Or c'est pour remédier à cette fausse situation que les Messieurs Tremblay, forts de l'appui du gouvernement, travaillent à grouper tous les fermiers, et s'assurer leur encouragement pour établir des abattoirs publics à Saint-Boniface.

L'esprit d'entreprise et les puissants moyens d'action de ces Messieurs sont chose connue de tout Manitobain. Le gouvernement leur garantit des fonds considérables; la ville de Saint-Boniface leur accorde des privilèges exceptionnels. Les financiers les plus en vue les encouragent dans leur entreprise; mais ils cherchent avant tout l'encouragement matériel et surtout moral du fermier.

—Quel avantage peut y trouver le cultivateur?

—Il ne sera pas à la merci des "trusts" et de leurs agents; il recevra le plein prix pour sa marchandise. Quand il aura à vendre un animal: boeuf, porc ou mouton, il pourra l'envoyer à l'abattoir public, et là il recevra immédiatement **le prix du marché** de ce jour. On ne retiendra sur ce prix que les frais du transport. S'il préfère vendre lui-même ses viandes, il fera abattre son animal à l'abattoir; on ne lui chargera que 50 sous pour cela, et de plus il aura l'avantage de pouvoir laisser ses viandes dans les réfrigérateurs de la compagnie, pendant vingt-quatre heures, sans aucune charge, afin de lui permettre de placer ses viandes, sans qu'elles ne subissent aucun dommage, surtout en été.

—Mais n'y aura-t-il pas un agent de la Compagnie pour parcourir nos campagnes et acheter les animaux?

—Oui.

—Alors cette nouvelle Compagnie ne nous sera pas plus avantageuse que les autres? C'est encore le fermier qui payera cet agent, par la commission qu'il prendra?

—Non. La Compagnie aura nécessairement son acheteur. Mais il sera à salaire. Ce n'est pas lui qui vous paiera votre animal; ce n'est pas lui qui en fixera le prix. Il ne fera qu'expédier votre animal avec les autres. Cet animal sera numéroté avant de partir pour l'abattoir. Une fois rendu à Saint-Boniface, on vous en paiera le prix complet du marché de ce jour. Les journaux quotidiens indiquent chaque jour les prix du marché: vous n'aurez qu'à jeter un regard sur le journal de ce jour et vous assurer que vous avez reçu le plein prix de votre animal.

Et si vous voulez favoriser quelqu'un de chez vous qui a des dispositions pour ce genre de commerce, la Compagnie en sera fort heureuse. Elle lui paiera une commission: tant par tête. Mais ne craignez rien; cela ne sera pas retenu sur le prix de votre animal, ce ne sera que le salaire payé à lui par la Compagnie, indépendamment de la valeur de votre animal.

Eh! bien, voilà de la véritable coopération **de vente** par laquelle un groupe de producteurs s'organisent pour vendre leurs produits directement aux consommateurs, en éliminant tous les intermédiaires, et recevant **la pleine valeur de leurs produits.**

C'est un honneur pour nous que des Canadiens-français aient pris cette initiative, et souhaitons que tous les Canadiens, et surtout les cultivateurs, comprennent assez bien leurs propres intérêts pour encourager moralement et financièrement une si louable entreprise.

J.-C. **St-AMANT**, ptre.

SOYONS PRATIQUES

Pour faire suite aux idées qui nous étaient exposées à la première conférence de l'Union Canadienne à Saint-Boniface, nous ne croyons pas inutile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le petit bout d'article qui suit. Il est du **Droit**, 18 janvier.

Not necessary to speak French

Un jour de la semaine dernière, précisément le jour de l'ouverture du Parlement, une femme d'affaires, habituée à parler les deux langues officielles du pays, et même à manoeuvrer de grosses sommes d'argent, une Canadienne française dans la bonne note, entrait dans une pharmacie achalandée de la haute ville, à Ottawa, et demandait en français un bocal d'antiflagestine. Le commis comprit ce que la dame demandait puisqu'il mentionna les prix, mais en anglais.

L'acheteuse, tenant son porte-monnaie ouvert toute prête à payer la marchandise, sentit l'indélicatesse du commis qui ne prenait même pas la peine de s'excuser de ne pouvoir lui répondre dans sa propre langue, demanda de nouveau en français.

Le commis se renfermant dans sa suffisance béate lui dit d'un ton de supériorité arrogante: Don't you speak English?

—Yes, I do, répond l'acheteuse, d'un fin ton narquois, but why do you not speak French, when French people come here to give you their money?

—It is not necessary to speak French in this country, répond le commis, voulant généraliser son ignorance et son manque de savoir vivre.

—Well, reprend l'acheteuse, if it is not necessary to speak French, you will not have my money.

Et notre Canadienne sortit fièrement, laissant le pauvre commis, produit de l'unilinguisme encroûté, réarranger ses fioles et ses bouteilles.

La leçon lui servira-t-elle, peut-être quand le propriétaire, après bien d'autres, reconnaîtra qu'un bilingue vaut deux hommes.

Notre acheteuse descend la rue Rideau à pied, question de respirer le bon air, n'ayant pas le temps de se rendre sur la rue Dalhousie, elle entre à la pharmacie "Standard", au coin des rues Rideau et Nicolas, là non seulement un commis canadien-français lui répond gentiment, mais le propriétaire, un Anglais d'esprit, doublé d'un intellectuel, cause avec elle dans un français très pur et très agréable.

Dites-moi, qui de ces deux Anglais est le plus utile à la prospérité et au progrès du pays? Celui qui s'obstine dans son ignorance, ou celui qui est fier de comprendre et de parler les deux langues officielles du pays?

Et si toutes les Canadiennes françaises voulaient bien s'imposer les désagréments de notre acheteuse d' "antiflagestine", quelle puissante leçon elles donneraient aux ennemis du français, quels services signalés elles rendraient à la bonne cause, et combien elles monteraient davantage dans l'estime des Anglais eux-mêmes, qui admirent le courage et savent respecter ceux qui ont le coeur de faire des sacrifices pour le triomphe de leurs principes. Des idées que l'on abandonne à la première occasion ne sont pas des principes, et quand on a des principes solides, fondés sur le bien et le vrai, on ne craint pas de faire des sacrifices pour les faire triompher.

Voilà ce que nous entendons par de l'action. Pas de hauts cris, pas de grandes déclarations; un sourire aimable, un salut gracieux, et puis, on passe la porte. La réflexion portera des fruits pratiques, qu'on veuille nous en croire.

LE CANADIEN ERRANT

Le deuxième numéro de la revue **Un Canadien Errant** paraîtra en date du 22 courant et promet d'être fort intéressant. On y trouvera d'abord une page d'histoire du Canada intitulée: "Le premier visiteur blanc du Mont Royal" à propos de la visite de Jacques Cartier la bourgade d'Hochelaga en 1535. Puis, dans une note plus moderne, "M. Pomerleau et le féminisme" où le lecteur retrouvera toute la bonhomie et le gros bon sens amusant du vieux "type" créé l'an dernier par l'auteur des "Propos plus ou moins parlementaires". Nous croyons que l'on s'arrachera cette semaine les aperçus de M. Pomerleau sur le féminisme. Viendra ensuite une délicate bluette de la fine chroniqueuse Michelle Le Normand, qui se complait à étudier de près l'âme charmante des petits enfants. Le tout saupoudré d'extraits choisis de Veuillot, de M. Bourassa et de Péguy, etc., qui feront de ce numéro du **Canadien Errant** une véritable petite anthologie que chacun tiendra à lire et à conserver.

Le **Canadien Errant** ne sera mis en vente que dans les principales librairies, et ne sera adressé qu'aux personnes qui en feront la demande par écrit à "Revue", casier 234, Montréal.

L'abonnement est de soixante et quinze sous par année.

LE PARLER FRANCAIS

Bulletin de la Société du Parler français au Canada — Couronné par l'Académie française — Organe officiel du Comité permanent de la Langue française.

Sommaire

Le tic-tac de mon horloge (poésie). Arthur Lacasse, ptre.

Pourquoi ai-je refait l'histoire de l'Acadie? Edouard Richard.

Questions et réponses, A. R.

Le sang de France (Poèmes): Un chef; Blessures caches, Gustave Zidler.

Vocabulaire français-anglais du jeu de ballon au panier, Alfred Verreault.

Les livres, Adj. Rivard.

Revues et journaux.

Le concours du "Petit Canadien".

Lexique canadien-français (suite), Le Comité du Glossaire.

Parlons mieux, Etienne Blanchard, p.s.s.

Abrégeons, Etienne Blanchard, p.s.s.

Rédaction et administration: **La Société du Parler français au Canada, Université Laval, Québec.** — Abonnement: Deux piastres par an; au numéro, 20 sous.

LE PLAN ITALIEN

De la **Guerre Joviale**, journal du 220e d'infanterie:

"Maintenant que le plan a pris tout son essor, il n'y a aucune indiscrétion à dévoiler les intentions de l'état-major italien. Son plan était de prendre possession des glaciers des Alpes sur le versant autrichien. Il a établi solidement ses troupes dans des cantonnements en forme de radeaux ou de bateaux à fond plat. Il n'y a plus maintenant qu'à attendre la fonte des neiges. Les glaciers, mués en torrents, se précipiteront dans les vallées autrichiennes, entraînant leur chargement de soldats italiens. Il n'y a pas d'artillerie, pas de retranchement, pas d'ouvrage qui tiennent contre l'impétuosité des torrents. Leur flot battra bientôt les murs de Vienne, et il ne restera au souverain cacochyme qu'à demander grâce entre les mains de ses valeureux adversaires."

MOT DE COCHER

Un secrétaire d'état-major monte dans un fiacre, faute d'auto. L'attelage va cahin-caha. Le jeune homme s'énerve de ce trop de lenteur, et:

—Dites donc, nous n'allons pas à l'enterrement?

—C'est possible, répond le cocher sans se troubler, mais nous ne chargeons pas non plus sur un régiment boche!

LE COIN DES DAMES

J'AURAIS pu me dispenser cette semaine d'un petit bout de chronique. Mon amie "Gertrude", qui m'a vue ces jours derniers aux prises avec la grippe, m'a gentiment offert un congé. Mais vous savez ce que c'est que l'habitude. Quand vient le temps pour moi de vous écrire, chères lectrices, je ne porte que vous dans mon idée et il faut que vous en ayez la preuve.

Et puis ce soir, je suis toute seule, assise à mon petit secrétaire, n'entendant que le tic-tac de l'horloge. Il fait bon dans la maison pendant que le vent fait rage au dehors. Et je me sens triste, c'est vrai; de bonnes petites amies à moi me l'ont dit tantôt. Je n'y aurais pas pris garde, je crois; et ayant remarqué qu'elles en étaient peinées, cela adoucit l'amertume qui m'avait glissé au coeur.

Une fois seule avec moi-même, je me suis examinée et j'ai vu qu'elles avaient raison.

Je suis triste. Pour moi? Ah! mon Dieu! si des papillons noirs voltigent au-dessus de ma tête, vite je veux les chasser, car je rougirais de les entretenir quand je vois de si grandes souffrances autour de moi.

Triste, mais pourquoi donc? Cette après-midi, ayant une course à faire, j'ai bravé le vent qui m'agaçait, me protégeant les joues et les oreilles de mon manchon, je marchai de mon meilleur pas.

La folle du logis me transporta tout à coup dans la calme province de Québec aux braves familles canadiennes; aux écoles de Dieu ayant le Christ suspendu à la muraille; à la liberté de leur langue; enfin, au bonheur inappréciable de la tranquillité. Je les enviais. Et je restai étonnée de ce qu'étant transplantée sur cette terre de lutte depuis trois ans seulement, j'aie pris tant à coeur cette question des droits qu'on veut nous enlever coûte que coûte. Puis, dois-je le dire, j'était heureuse d'avoir à partager moi aussi la part de pénible anxiété qu'ont à vivre les Canadiens du Manitoba.

Mes amies, vous trouvez peut-être que j'aime beaucoup à vous parler de ce qui fait l'occupation continue de mes compatriotes. Des voix plus autorisées que la mienne le font d'une façon plus magistrale, c'est vrai. Mais on dit généralement que la bouche — ou la plume — parle de l'abondance du coeur.

Nos jeunes mondains et mondaines sauront vous entretenir du carnaval — nous y sommes en plein. Ils vous donneront le compte-rendu des derniers bals, des réceptions qu'on a données dans les quartiers chics de la ville; ils vous dépeindront le dernier cri de la mode; esquisseront devant vous le pas de danse le plus nouveau, et que sais-je enfin moi? Que voulez-vous, c'est leur "dada" Chacun parle de ce qui les intéresse. En attendant que je sois plus versé dans les mondanités, vous êtes condamnées, chères lectrices, à lire tout autre chose venant de mon humble plume.

Mais onze heures sonnent; la bise continue à souffler fort, et je bavarde comme une pie. De tous les pas qui ont été faits aujourd'hui, il n'en restera pas trace demain; la neige que le vent déplace aura tout effacé. Ainsi je souhaite voir disparaître les nuages pleins de sombres présages qui cachent à nos yeux le ciel pur et serein de la paix. Avec cet espoir au coeur, je m'en vais dormir moins triste que je ne l'étais tantôt, petites amies.

JACQUELINE DES ERABLES.

Lundi, le 17 janvier 1916.

LEUR VIEILLE MAISON

AVEZ-VOUS lu "Leur vieille maison", de Reynès Monlaur? C'est l'histoire toute simple, mais très touchante d'une famille dont les fortes vertus se sont développées sous un toit familial, représentant tout un glorieux passé d'ancêtres, et cette vieille maison leur est si chère que la ruine même ne peut la leur faire abandonner. On consentira aux plus grands sacrifices. Pierre, le jeune médecin d'avenir, mais d'une santé délicate, s'épuisera à la tâche, en s'efforçant de se créer une situation qui lui permettra de faire vivre la famille. Arlette, gaie comme un pinson, renoncera aux fêtes mondaines pour prendre soin de sa mère languissante et donner des leçons à ses petits frères. Son sacrifice sera récompensé par un amour sincère et loyal. Françoise, la fière aînée, fera des travaux de traduction d'abord et plus tard après mille ennuis assurera avec le travail de sa plume la vie matérielle de la famille. C'est elle qui en sera le soutien principal, ne reculant même pas devant l'immolation de tout son bonheur. Histoire toute simple si vous voulez, mais remplie de sentiments élevés et de saines leçons. Pour combien la maison paternelle transmise comme autrefois de génération en génération serait-elle un abri, un encouragement? Quelle force, l'exemple de preux et braves ancêtres, pourrait donner, à l'endroit même où ils ont vécu, aimé et souffert?

On comprenait mieux cette force autrefois, comme le disait à la cathédrale un prédicateur, quand on construisait les maisons, non luxueuses, mais grandes et solides, afin d'abriter plusieurs générations.

A l'heure de l'épreuve, tout le coeur et l'énergie de la race se retrouve, quand l'exemple des ancêtres n'a cessé de leur être présent.

Que ce soit une gracieuse sensibilité qui domine comme chez Arlette, ou une énergie virile comme chez Françoise, c'est ce mélange de sensibilité et de force qui fait les grandes âmes.

Rien n'est plus propre à cultiver ces sentiments que l'atmosphère de la maison paternelle.

Lisez ce livre et vous serez pénétré de cette vérité.

Vous aurez aussi passé une heure agréable en compagnie d'un auteur dont le style est doux, clair et très classique. Ce n'est du reste pas son meilleur livre. "Le Rayon" et "Après la Neuvième Heure" sont d'une beauté plus mystique et plus élevée encore.

Mais, savez-vous que la bibliothèque paroissiale de Saint-Boniface en est remplie de ces petits chefs-d'oeuvre? Abonnez-vous et vous verrez.

CAMILLE.

René Bazon, dans "Les hommes de demain" raconte qu'au moment des inventaires des églises en France, il se trouvait un jour dans un bourg très croyant "Les catholiques sont massés autour de l'églie, et ils la défendent contre des bandes d'agresseurs qui sont venus des pays voisins On se menace; il y a des provocations échangées, il y a des coups, et, d'un moment à l'autre, la mort peut prendre du service dans un camp ou dans l'autre. Presque au premier rang, parmi les hommes qui se sont groupés sur les marches, devant la grande porte et qui crient "Liberté! Liberté! nous défendrons l'église!" une femme s'est glissée. Dans le remous de la foule, qui la porte en avant ou la fait reculer, je la reconnais à l'aile blanche de son bonnet. D'autres fois, je ne distingue plus le bonnet, mais je vois deux bras levés et au bout des bras, un petit de cinq à six ans, un petit frisé, qui n'a pas peur et qui regarde toute la place en mouvement.

"Regarde bien, dit-elle. Ecoute! Regarde!"

Des pierres volent. Les clameurs redoublent. Je m'aproche de la femme.

"Que faites-vous là, la mère? Allez-vous-en! Il y a du danger pour l'enfant et pour vous! Allez-vous-en! Votre place est chez vous!"

Ah! que croyez-vous qu'elle a fait, cette jeune mère? Elle a levé son fils un peu plus haut par-dessus la foule des hommes; elle a crié: "Non! il restera! Je veux veux que sa religion lui entre dans le sang! Regarde, petit! Ecoute! Regarde!"

* * *

Admirons cette femme chrétiene et soyons vaillantes, essayant d'élever nos chers enfants au-dessus des vanités et des indignités de ce monde en leur faisant aimer leur foi, leur pays et leur langue.

Gertrude.

DE LA MODE

Nous sommes encore ensevelis dans la neige, pouvant à peine respirer, avec le thermomètre frisant quarante sous zéro et cependant les grands magasins commencent à étaler les étoffes vaporeuses et légères de l'été. Ce sont surtout les zéphyrs, la mousseline de laine, les crépons, que l'on nous offrira, imprimés de fleurs, ou brodés de mignons petits bouquets et toutes ces étoffes dans des teintes les plus variées. Le blanc et noir domine encore. Le voile apparaît avec une petite ligne de velours, ce qui lui donne un aspect tout nouveau.

* * *

La robe toute d'une pièce a bien ses avantages mais la jupe, avec une blouse différente est indispensable. Ces jupes sont taillées ordinairement en deux ou trois pièces et conviennent à la serge, à la gabardine ou au drap fin.

Quelques-unes des nouvelles blouses ont les entournures très profondes.

La blouse chemisier est bien favorisée par les personnes qui aiment la grande simplicité. Ces blouses sont ornées d'une poche décorative aussi bien que pratique. Le crêpe de Chine, la soie tussor, le shantung, le taffetas, le satin, sont employés avec succès pour la confection de ces blouses.

* * *

Un costume très seyant aux garçonnets est le costume russe. Pour les tout petits la garçonnière (rompers) est très aimée. En hiver ce petit costume protège grandement les habits de laine Il est très facile à confectionner, à blanchir et à repasser.

PETITS CONSEILS

Pour rallonger les jupons d'enfants la manière la plus facile est d'ouvrir la couture de l'épaule et de faire un faux ourlet de chaque côté. Faites une boutonnière à chaque bout de l'ourlet. Taillez ensuite, deux morceaux de la largeur de la couture de l'épaule et mettez un bouton à chaque bout. Ces morceaux devraient avoir au moins quatre pouces de long. Ce moyen allongera le jupon de plusieurs pouces.

* * *

En coupant un gâteau, la glace se colle souvent sur le couteau. Si vous trempez ce couteau dans de l'eau bouillante, vous éviterez ce petit ennui.

A PROPOS DE DEUIL

Aux montagnes de la Nouvelle Guinée, les femmes en deuil ne portent jamais de crêpe; le noir se met à même la peau; c'est moins embarrassant et moins cher. On passe chez le ramoneur qui vous barbouille la figure d'une épaisse couche de suie qu'il suffira de rafraîchir de temps à autre.

RECETTES

Chou à la crème

Ingrédients: 1 petit chou; 1 cuillerée à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de farine; 1 tasse de lait; soda — gros comme un pois.

Préparation: Mettez le chou haché bien fin dans un casserole Couvrez d'eau bouillante, ajoutant le soda. Laissez bouillir pendant vingt minutes et enlevez l'eau. Mettez le lait dans un vaisseau bain-marie, mélangez le beurre et la farine ensemble et ajoutez au lait quand il bout. Versez cette sauce sur le chou et servez bien chaud.

* * *

Pâté au fromage

½ pain —rassis; ½ livre de fromage; 2 oeufs; 1 tasse de lait; 1 cuillerée à thé de sel.

Préparation: Coupez le pain en tranches minces, enlevez les croûtes et couvrez le fond d'un plat de ces tranches de pain, puis un rang de fromage, assaisonné avec du sel. Ajoutez un autre rang de pain et de fromage et ainsi de suite jusqu'à ce que le plat soit rempli. Battez bien les oeufs; ajoutez le lait et versez sur le pain et le fromage. Faites cuire bien tranquillement un peu plus de trente minutes.

* * *

Tapioca en crème

Ingrédients: 1 chopine de lait; 2 cuillerées à soupe de tapioca en poudre; ½ tasse de sucre blanc; 2 oeufs; un peu de sel.

Préparation: Faites cuire le tapioca, le lait et sucre dans un double vaisseau pendant quinze minutes. Ajoutez les jaunes d'oeufs battus en neige. Quand c'est froid, tournez-le dans un plat en porcelaine ou en cristal et servez avec de la crème fouettée.

E. R.

UNE MAMAN DE FRANCE

Une pauvre veuve avait son fils unique à l'armée; il avait froid, sans doute, et elle songea à le pourvoir. Hélas! quinze francs, à peine dans le tiroir. Elle n'hésite pas, elle en prélève dix, elle achète de la laine, elle travaille fort avant dans la nuit, puis, heureuse, son paquet bien conditionné, elle s'apprête à l'expédier.

Survient le facteur qui apporte une terrible nouvelle: son fils est mort! La pauvre mère s'affaisse, meurtrie de douleur, elle pleure, et puis elle prie... Et, raconte le correspondant qui a livré ce récit à la **Croix** de Paris, à l'aube elle était encore à genoux, la tête appuyée sur le petit paquet... L'**Angelus** tinta.. Elle se souvint du Consolateur qui l'attendait au tabernacle et, ses plaintes cessant, elle essuya ses yeux rougis, mit son chapeau comme chaque matin, s'enveloppa de son manteau, et lentement alla vers l'église...

Les jours passèrent désormais sur cette vie encore plus recueillie.

Le petit paquet était toujours là.

Un soir, cependant, la veuve sentit sa fatigue et sa faiblesse; pour prolonger ses derniers cinq francs, elle se privait du nécessaire.

Anxieuse, son regard cherchait autour d'elle, quand la vue du petit paquet la fait tressaillir..... Elle hésite, ses yeux se remplissent de larmes; d'une main mal assurée elle saisit le blanc colis et découd lentement l'enveloppe. Puis, glissant les lainages sous son bras, elle sort.

Au magasin où elle a acheté ces objets, on la connaît bien. On lui prendra le tout; le prix qu'on lui remboursera va la sauver d'une maladie peut-être, car elle se sent bien lasse et comprend, tant elle souffre, qu'elle a réellement besoin de se soigner...

Elle frôle les murs pour se soutenir... Soudain, une ombre passe: c'est un soldat qui se hâte, sac au dos, musette et gourde aux côtés... Cependant il s'appuie sur une canne et semble marcher avec peine... Un blessé! Il s'est battu aussi!..... S'il avait connu son fils?...

—Pardon, mon ami, un renseignement?...

Le soldat se retourne:

—A votre service, Madame....

Mais, déjà bouleversée, elle ne veut pas nommer celui qu'elle pleure au fond de son coeur. Elle balbutia:

—Vous partez?...

—Oui, on va prendre le train.

—Vous retournez là-bas?...

—Je vous crois... Et l'on démolira quelques Boches!

—Vous êtes bien guéri, au moins?

—Parfaitement... Encore un peu de raideur dans la jambe, mais le major dit que ça passera avec le mouvement.

—Et vous avez tout ce qu'il vous faut?

—Hum!... on n'est pas riche, mais, pour le moment, ça va.

—Avez-vous pensé qu'il ferait froid? Il ne faut pas que vous ayez froid... Tenez... prenez... n'avez pas honte...

Et elle passait sous le bras du fantassin, chandail, chassettes, cache-nez.

—C'était pour mon fils... Mais lui n'en a plus besoin... Il est au repos, au grand repos... Vous comprenez?... et je serai consolée si un brave soldat avait chaud à cause de lui...

Emu, l'homme portait la main à son képi:

—Oh! Madame! Madame! Je veux bien au nom de votre fils! C'est un héros!... Ne pleurez pas!...

Ne sachant plus de quels mots remercier et consoler la malheureuse femme qui sanglotait:

—Voulez-vous me dire votre nom, Madame, pour que jamais, jamais je ne l'oublie...

Dans un spasme, elle se redressa·

—Mon nom?.. Une maman qui pleure... Une maman de France!...

Et les mains vides, le vertige tournoyant en ses yeux gros de larmes, d'un pas chancelant, mais le coeur apaisé, elle revint à son triste logis...

LE CARDINAL MERCIER A ROME

Il déclare que la situation en Belgique est meilleure à présent qu'au début de l'occupation allemande

Rome, 20. — Le cardinal Mercier, primat de Belgique, est arrivé à Rome et a été reçu à la gare par le ministre belge accrédité auprès du Vatican, sir Henry Howard, ministre d'Angleterre auprès du Vatican, Mgr Desampere et un grand nombre de membres de la colonie belge. De nombreux Italiens ont aussi acclamé le cardinal aux cris de: "Vive le cardinal Mercier, vive la Belgique" et l'ont accompagné jusqu'au collège belge, où le cardinal résidera pendant son séjour à Rome.

Au conseil municipal, le prince Calonna, maire de Rome, et plusieurs membres du conseil, ont salué l'arrivée du cardinal Mercier à Rome et l'ont acclamé comme "l'homme représentant l'histoire tragique et héroïque de vertus civiques et de foi inébranlable". Les orateurs ont exprimé aussi leur sympathie pour la Belgique "momentanément opprimée" et leur admiration pour l'armée et le peuple belge, pour le roi Albert et la reine de Belgique.

"Je n'ai fait que mon devoir", a dit lecardinal Mercier à un correspondant de l'Associated Press, alors que les habitants de Rome de toutes classes lui faisaient une réception triomphale comme aucun cardinal, à quelque nationalité qu'il appartienne n'a jamais eu en entrant à Rome depuis la chute du pouvoir temporel.

Le cardinal Mercier, qui est accompagné dans son voyage par Mgr Vanroey, son vicaire général, est en parfaite santé, souriant et gai. Son intention est de rester à Rome une quinzaine de jours, mais il ne veut pas être interviewé ni donner à la presse des rapports ou communications d'aucune sorte, non parce qu'il a fait aux autorités allemandes une promesse officielle à ce sujet, mais parce qu'il pense être tenu d'honneur à garder le silence. Malgré cela il a hautement loué la générosité montrée par les Américains pour aider les malheureux Belges et a parlé de l'immense reconnaissance du peuple belge à l'égard des Américains, ajoutant: "Les Belges souffrent vivement de leur position humiliante, mais ils sont dans la nécessité d'accepter la charité". Le cardinal a expliqué que la situation de la malheureuse nation belge n'était pas aussi terrible actuellement qu'après l'occupation allemande. Quelques Belges sont rentrés peu à peu dans leurs foyers et ont repris leur travail. Une des particularités les plus frappantes existant dans les pays belligérants est le manque de charbon et son prix élevé, alors qu'actuellement la Belgique a plus de charbon qu'elle n'en a jamais eu auparavant car il y a fort peu de trains qui circulent et de fabriques en activité.

M. CLEMENCEAU EST SATISFAIT

Il ne trouve rien à critiquer de tout ce qu'il a vu sur le front

Paris, 20. — M. Clémenceau président de la commission sénatoriale de l'armée, qui depuis le début des hostilités a critiqué aussi bien les opérations militaires que les actes du gouvernement revient du front où il a fait, à titre officiel, une étude des conditions qui y règnent. Il était accompagné de MM. Bérenger, sénateur de la Guadeloupe, et Gervais sénateur de la Seine. M. Clemenceau résume toutes ses impressions dans le seul mot: "confiance".

Il dit:

"Le gouvernement nous a donné les pouvoirs les plus étendus qu'il soit possible d'obtenir pour faire notre enquête et nos investigations.

"Depuis le plus haut chef, penché sur ses cartes, jusqu'au plus simple des soldats, alerte aux postes d'écoute et dans les huttes de boue, ne nous trouvant quelquefois qu'à quelques mètres de l'ennemi, nous avons vu et ressenti la magnifique unité de résolution d'âme et de volonté, qui domine avec sérénité toute chance de faiblesse."

M. Clemenceau considère que tous les soldats sur le front, quel que soit leur âge, ont la même valeur. "Un Parisien de quarante-six ans, mais frais et rose, dit-il, sortait justement d'une cheminée de mine avec de la boue desséchée dans sa barbe; il ne nia pas qu'il était quelquefois fatigué mais affirma avec encore plus d'insistence: "Chaque homme a sa tâche et nous l'entreprenons avec bonne volonté."

"Un soldat blessé, pâli par la perte de sang, était ramené par des camarades à l'ambulance pour y être pansé. En termes tendres un jeune soldat imberbe qui supportait un vieux réserviste perdant son sang en abondance, dit:

"Venez vous faire panser votre blessure, camarade."

En ce qui concerne les opérations générales sur le front, M. Clemenceau dit:

"Il n'y a pas une seule note discordante. C'est une union de tous les coeurs et l'harmonie de toutes les énergies dans une lutte bien concertée contre tous les obstacles. Il existe entre les chefs et les soldats une réciprocité intime dans l'exécution des ordres."

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout indivdu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba. dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque annee au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque annee au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix. $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



AYEZ VOTRE PLACE A L'EGLISE

Avoir sa place à l'église, cela veut dire qu'on est un chrétien, un chrétien de la paroisse et non pas un étranger que rien n'attache à la maison de Dieu et qui est réduit à chercher où se mettre.

Avoir sa place à l'église, cela signifie que l'on veut être à la fois **chez soi et chez le bon Dieu.**

Avoir sa place à l'église, c'est un héritage reçu des aïeux et transmis aux descendants.

Nous prions là où ceux-là ont prié, et ceux-ci quand ils viendront prier se rappelleront que nous les avons précédés à l'église, comme nous l'espérons bientôt au paradis. Donc: **Ayons tous notre place! — Aimons tous notre place! — Occupons tous notre place!**

Quand on entre dans une église, on devrait pouvoir lire sur nos bancs comme dans un livre ouvert devant Dieu, les noms de toutes les familles de la paroisse. C'est le livre d'or de la paroisse; à nous de le remplir.

La place de banc à l'église est: 1o Le grand moyen de soutenir l'église; 2o Un devoir de justice; 3o Une dette d'honeur et de reconnaissance.

Soutenir l'église

Les églises bâties par la charité des fidèles, n'ayant pas de revenus fixes ne peuvent se soutenir que par la rente des bancs. Les bazars, collectes, etc., sont des moyens extraordinaires, qu'on peut employer de temps à autre, mais pour son entretien et celui de l'église le prêtre ne peut compter que sur le revenu des bancs, c'est la seule ressource qui soit certaine.

Devoir de justice

Tous les vrais catholiques avec leurs enfants tirent un profit considérable de la présence de Notre-Seigneur et de son ministre. Ils ont la messe, les sacrements, ils peuvent être assistés durant la maladie et préparés à la mort. Grâce à l'église leurs enfants, sont instruits de leurs devoirs envers Dieu et leurs parents, et dans les maisons règlent la paix et le bonheur que donne la vie chrétienne.

Ces avantages sont communs à tous les catholiques qui habitent dans la paroisse. Il est donc juste que tous aussi contribuent à soutenir l'église en ayant une place de banc. Vouloir profiter de l'église sans aider, pour sa part, à la soutenir, c'est injustice et lâcheté.

Dette d'honneur et de reconnaissance

En ayant votre place de banc à l'église vous faites l'aumône à Notre-Seigneur en **personne.** Vous l'aidez à payer le loyer de la maison qu'il occupe et à réaliser ses désirs, qui sont d'habiter avec les enfants des hommes.

Auriez-vous assez peu de coeur pour refuser cette charité à Jésus votre Sauveur?

De plus la reconnaissance vous oblige à être généreux pour l'église. Vous avez bonne santé, votre travail vous paie bien, vous faites de l'argent, vous vivez à l'aise. Qui vous donne tous ces biens? N'est-ce pas Notre-Seigneur?

Rendez-lui donc une toute petite partie de ces biens en ayant à l'église des places de bancs pour vous et vos enfants.

Dieu vous bénira.

Faits d'expérience

Quand un Canadien n'a pas de place de banc, il manque souvent la messe pour la plus légère raison, et souvent sans raison. Le forcer, quand il le peut, à louer une place à l'église c'est le forcer à être bon chrétien.

Quand un Canadien 'a pas de place de banc à l'église, il en a souvent une à l'auberge et cela coûte bien plus cher et c'est bien moins avantageux pour l'âme et pour le corps.

Bien des Canadiens se sont ruinés par la toilette et la boisson; trouvez-en donc un seul qui se soit mis dans le chemin en se montrant trop généreux pour l'église et le prêtre?

Ceux qui crient le plus fort sont aussi ceux qui donnent le moins. Les bons chrétiens sont généreux et satisfaits.

LA VEILLEE

—Ma Soeur, vous veillerez cette nuit, bien entendu?

—Oui, monsieur le major.

—S'il y avait hémorragie, vous pouvez me téléphoner.

—Vous êtes bien bon, Monsieur le major. D'habitude, l'infirmier suffit.

—Avec vous, ma Soeur, qui êtes comme l'un de nous pour les pansements... Même il faut que je vous demande pardon de ce que je vous ai dit, l'autre matin, quand j'opérais le petit chasseur de Pont-à-Mousson. Vous ne me donniez pas assez vite la pince, je crois bien que j'ai juré.

—Je le crois aussi, Monsieur le major: mais ça ne s'adressait pas à moi.

—Non ça s'adressait à Dieu: mais vous êtes de la famille.

La Soeur, blanche et noire de vêtement, et qui avait un bon visage tranquille et souriant d'ordinaire, changea subitement de physionomie. Elle devint grave. Un moment, elle ne fut plus l'infirmière empressée d'obéir au médecin, ni la mère des blessés, ni la campagnarde de vieille famille lorraine, capable et contente de riposter d'un mot sûr; elle fut uniquement la religieuse et elle dit:

—Oui, de l'intime famille... Très indignement.

Et elle ressembla, l'espace d'une seconde, à ce qu'elle était lorsqu'elle revenait de la communion, ayant les yeux baissés, l'âme en adoration, et sur tout le visage une petite lumière qui venait de là...

La Soeur était déjà rentrée dans la salle des malades. D'un regard à droite, elle vit tout le royaume de sa pitié: elle vit qu'Aubriot était encore dans le sommeil anesthésique; qu'un autre des opérés était rouge et que la fièvre le gagnait; qu'une des fenêtres n'avait pas eu ses contrevents fermés: qu'on était venu, pendant son absence, prendre une lampe à alcool qu'elle avait elle-même posée sur le coin de la cheminée, et qu'enfin l'une des infirmières auxiliaires, Mme Bellière, s'avançait pour demander la permission de s'en aller. Mme Bellière, petite personne très dévouée et même très bonne, faisait tout ce qu'elle pouvait pour être grave, mais, bien qu'elle eût des chagrins, elle n'y pouvait parvenir; elle n'avait pas les yeux cloîtrés. Elle prenait plaisir à sourire, à être enfin naturelle en approchant la Soeur, qui ne la laissa point parler.

—Oui, je sais, Madame, vous êtes obligée de partir ce soir une demi-heure plus tôt.

Deux signes de têtes affectueux: les deux femmes se séparèrent. La Soeur alluma une veilleuse, borda un lit, dit un mot à un blessé, aida un des voisins à boire, essuya je ne sais quoi sur le plancher. Une ombre parut: une autre dame, veuve, vraiment veuve, qui passait toutes ses journées à l'hôpital, et, souvent, y restait le soir, pour veiller les fiévreux, dont elle s'occupait plus spécialement. Elle traversa la sale en glissant, très droite, ayant sur le visage toute la souffrance des autres, et portant dans les deux mains une tasse qui fumait. Les cloches de Notre-Dame de Nancy tintèrent. Et ce fut la nuit.

La Soeur alla prendre une chaise, à côté de la cheminée, la porta à l'autre extrémité de la salle, au commencement de la petite avenue que formaient les douze lits rangés sur deux lignes, s'assit, mit sous ses pieds un tabouret parce qu'elle avait les jambes courtes, enfonça les mains dans les manches de sa robe, essaya d'égrener son rosaire et ne réussit point à fixer son esprit. La pensée de ses malades l'obsédait. L'un d'eux se plaignait par instants, d'une voix d'enfant qui troublait la gardienne maternelle de ces douleurs si jeunes. Et puis, dans le lit le plus voisin, le premier à gauche, Aubriot était toujours immobile, couché sur le dos, les yeux fermés, les narines pincées, les lèvres violettes, ces lèvres rondes duvetées de poil blond, et qui ont tant aimé quand il courait les champs. Pauvre petit! Voilà plus de cinq heures qu'il est là, comme anéanti sous l'étreinte du poison. Il a trop souffert; il a perdu trop de sang: la force lui manque même pour remuer un doigt. Ses poings serrés font une bosse de chaque côté du corps, sous le drap blanc.

10 heures sonnent, 10 heures 30, 11 heures. Il pleut. La rue est tellement silencieuse qu'on entend la pluie, le grondement profond du canon, qui tonne au loin, très loin, sur le Grand Couronné, et la respiration des blessés, même celle d'Aubriot. Tiens! il fait effort pour ouvrir les paupières..., il les ouvre... Et elles retombent. La Soeur, qui s'était levée, se rassied. Mais elle est contente: elle sait qu'il ne tardera pas à s'éveiller, et que l'âme va reparaître à la surface. Que dira-t-il? Il faut savoir leur répondre, les plaindre, les encourager, leur promettre la guérison, pour bientôt.

—J'ai l'habitude de les consoler, pense la Soeur, et j'y réussis parce que j'ai grand'pitié. Même, s'il me demande une piqûre, celui-là, je la lui ferai — le major dira ce qu'il voudra! — quand on s'est battu comme lui, on mérite d'être gâté. Mais, s'il me demande des nouvelles de chez lui? Je ne sais pas où c'est, c'est lui. S'il me supplie de faire venir sa mère, comme il y en a tant qui le demandent, ou sa fiancée? car tout est possible... Tout.

Il se passa seulement un peu de temps. Et le blessé tressaillit de nouveau et ses mains s'allongèrent. Déjà la Soeur était penchée au-dessus du lit. A la lueur pauvre de la veilleuse, elle vit, dans le regard d'abord fixe du soldat, l'intelligence qui grandissait, la volonté, l'angoisse...

—Ma Soeur...

—Qu'y a-t-il, mon petit? Qu'y a-t-il?

La souffrance empêcha un moment le blessé de continuer. Puis il fit un grand effort pour se soulever un peu.

—Ma Soeur, la tranchée est-elle prise?

La tranchée? Personne n'en avait parlé. Le major lui-même devait ignorer ce qui était advenu de la tranchée. Mais l'enfant pouvait mourir. La Soeur frémit toute: elle prit sa bonne figure maternelle et contente, elle mit les mains sur les épaules d'Aubriot.

—Oui, mon petit, elle est prise, la tranchée, elle est prise!

Elle ajouta, plus bas:

—Rendormez-vous!

La tête du soldat se posa aussitôt sur l'oreiller. Et il souriait en dormant, et il dormait maintenant du sommeil qui répare.

René Bazin.

"J'AI DE QUOI VIVRE"

—"Je ne suis pas comme vous, disait d'un ton méprisant, un libre-penseur enrichi, à un franciscain, je ne demande pas l'aumône, j'ai de quoi vivre."

—"Vous avez de quoi vivre, lui répondit le religieux, c'est fort bien mais, avez-vous de quoi mourir?"

A la fin de cette année, à combien de chrétiens ne pourrait-on pas faire la même question.

Voilà des années que vous travaillez à ramasser de quoi vivre et vous avez enfin réussi.

Vous voilà logé dans une bonne maison, bien meublée, bien confortable, vous avez de l'argent aux banques, vous êtes assuré que jusqu'à la fin de son existence, l'**animal** sera bien traité et n'aura à souffrir que ce qui ne peut être évité à prix d'argent.

Avez-vous été aussi prévoyant pour votre âme? aussi travailleur pour votre éternité?

Votre fortune est faite sur la terre, l'est-elle aussi au ciel? Avez-vous prié? — observé la loi de Dieu? — gagné des mérites par des oeuvres pieuses? — réparé les fautes du passé par l'aumône et la pénitence?

* * *

Avez-vous de l'argent placé à la banque du bon Dieu?

Les banques de la terre vous feront nécessairement faillite un jour... à la mort. Elles vous paient une rente viagère, mais un jour vous perdrez le capital. Il passera à vos héritiers.

A vous, il ne restera que ce que vous aurez déposé à la banque du ciel.

* * *

Ecoutez une histoire que Jésus nous raconte dans l'Evangile.

"Le champ d'un homme riche avait rapporté une grande abondance de fruits. Et ce riche pensait en lui-même disant: Que ferai-je? car je n'ai point où renfermer ma récolte et tous mes biens. Mais voici ce que je ferai: j'abattrai mes greniers, et j'en rebâtirai de plus grands, et j'y rassemblerai mes fruits et mes biens. Et je dirai à mon âme: Mon âme, tu as beaucoup de biens rassemblés pour beaucoup d'années: **repose-toi, mange, bois et réjouis-toi.**"

Mais Dieu lui dit:

"Insensé! cette nuit même on "te redemandera ton âme, et pour "qui sera ce que tu as amassé?"

"Il en est ainsi de celui qui thésaurise pour lui, et n'est point riche en Dieu."

* * *

Soyons sages et prudents; soyons de vrais hommes d'affaires!

Tout en soignant le présent, ne négligeons pas l'avenir. Travailler à améliorer sa position sur la terre, à bien établir ses enfants, à leur laisser une honnête aisance, est assurément une ambition légitime qui stimule le travail de l'homme et le soutien. Mais tout en cherchant à faire du bien aux autres, ne nous oublions pas nous-mêmes.

Puissions-nous pouvoir dire sans crainte à la fin de la nouvelle année et à la fin de la vie.

"J'ai eu de quoi vivre, mais j'ai aussi de quoi mourir."

CURE ET INSTITUTEUR

Le prêtre infirmier L. B. écrit à la **Semaine religieuse de Vannes:**

Ma vie est celle de tous les ambulanciers. Toute la journée je m'occupe d'une salle de grands blessés, leur donnant les mille soins dont ces malheureux ont besoin. C'est bien dur parfois: on voit de si terribles choses! Mais on se dit qu'en soignant ces pauvres soldats on remplit encore un sacerdoce et on fait du bien. J'en ai eu un exemple tout à l'heure. Depuis deux jours, j'avais dans ma salle un jeune engagé de dix-neuf ans à peine, un fils d'instituteur, dont les cuisses étaient brisées par les shrapnells. La gangrène s'étant mise dans l'une de ses cuisses, il fallut la lui couper. Je surveillai son réveil... Peu à peu, le chloroforme se dissipa et mon blessé sortit de son sommeil... Ah! quels cris terribles quand il s'aperçut de la triste réalité! Il demandait un revolver pour se tuer... Je me mis alors à l'apaiser, cherchant dans mon coeur les paroles les plus douces et les plus consolatrices. J'eus le bonheur de réussir et de voir le calme renaître sur son pâle visage.

—Qui donc êtes-vous, me demanda-t-il, pour me parler ainsi?

—Je suis prêtre, lui répondis-je.

Il me regarda d'un regard étonné, puis il me dit:

—Avant, je n'aimais pas les prêtres; maintenant, je les aime bien.

De telles paroles consolent de bien des ennuis, et j'en rends grâces à Dieu.

RESULTAT FOUDROYANT

Radiogramme de l'agence Wolff, intercepté par l'**Anti-Boche**:

"**Les chansonniers à l'armée** ayant merveilleusement réussi du côté français, le grand état-major allemand a décidé d'user de représailles. Des bardes ont été envoyés dans les tranchées pour chanter des **lieder**. Le résultat a été foudroyant. Ces vieux airs, portés par le vent, ont produit sur les lignes ennemies des effets supérieurs à ceux des gaz asphyxiants. 250,000 prisonniers complètement endormis ont été capturés dans l'Argonne par les troupes de S. A. I. le kronprinz. On n'a pas encore réussi à les réveiller".

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LA PERSECUTION AU MEXIQUE

L'exécution d'un certain nombre de sujets américains par des bandits mexicains soulèvent la colere d'une partie de la presse américaine. Il n'est certes pas trop tard. Parions qu'il ne sera rien fait. Ce n'est pas le président Wilson qui interviendra. Si l'on veut savoir quelle est la poigne de ce pacifique président, qu'on lise ces quelques lignes de la **Semaine Paroissiale** de Fall River.

"...Voici une pièce vraiment impressionnante pour des citoyens de la libre Amérique. La Fédération Américaine des Sociétés Catholiques a voulu savoir quelles garanties de la liberté de l'Eglise catholique et de la paix religieuse au Mexique, le Président Wilson avait exigées de Carranza, pour le reconnaître vrai chef de gouvernement. L'honorable Franck Hall, Conseiller d'Etat Washington, s'est fait un grand plaisir de répondre comme il suit: "La liberté de l'Eglise, des prêtres et des fidèles est assurée par l'application stricte des lois dites de Réforme et ne doit avoir d'autres limites que celles de la paix publique. Détails: l'Eglise n'a pas d'existence légale; elle ne peut rien posséder, ni former de corporations ou sociétés d'aucun sorte, quand ce ne serait que pour des fins purement spirituelles, comme une société de Dames de Sainte-Anne. Elle ne peut davantage fonder des asiles ou des hôpitaux; elle ne peut enseigner d'autre chose que l'A. B. C. et le petit catéchisme; elle n'a jamais le droit de se plaindre du gouvernement; elle ne doit plus effrayer les fidèles par la prédication du ciel et de l'enfer; elle ne doit plus exploiter l'ignorance des masses, en disant des messes pour les morts; elle ne doit plus faire de quête aux offices, ni rien demander à l'occasion des baptêmes, mariages et enterrements; les prêtres ne pourront dire que deux messes par semaine; les églises seront closes en dehors des heures d'offices; le nombre des prêtres dont on a besoin dans le pays sera déterminé par le gouvernement; nul prêtre n'aura juridiction, à moins de s'être engagé, par écrit, à respecter toutes les dispositions qui précèdent; se conduire autrement, ce serait se mêler de politique!"

On a raison d'être indigné quand on est Américain, et que l'on songe que des Américains ont voulu couvrir de pareilles abominations avec le drapeau étoilé.

UN GRAND CATHOLIQUE

Après Joffre le général de Castelnau est la plus grande figure militaire de notre époque. Castelnau est catholique. Il peut dire avec fierté qu'il n'a jamais caché son drapeau. Nos lecteurs liront, nous n'en doutons point, avec beaucoup d'intérêt les quelques lignes que consacraient récemment au général de Castelnau l'organe des catholiques anglais, le **Tablet.**

"La nomination par le général Joffre, qui a le commandement suprême de toutes les armées françaises sur les différents fronts, du général de Castelnau comme son chef d'état-major, a été saluée en France d'applaudissements. Dans cette nouvelle situation, le général de Castelnau conservera son rang comme commandant d'un groupe d'armées et aura probablement la direction sur le front Ouest.

"Depuis 1912 il est le bras droit de Joffre et, durant la guerre, il a commandé les armées en Champagne. C'est une promotion qu'il ne doit qu'à son mérite incontestable, car sa fidélité à sa foi catholique le fait tenir à l'écart pendant longtemps. Il est notoire, en effet, que sous le régime de la délation maçonnique de M. Combes et du général André, le général de Castelnau était un général à qui tout avancement était refusé à cause de son attachement inébranlable à sa religion. "Aucun choix meilleur ne pouvait être fait, dit l'**Observer.** Il est un des quelques généraux de la République qui professent ouvertement leur catholicisme. Il est religieux avec dévotion et s'approchera des sacrements à une heure quelconque de la nuit quand sa mission l'appelle à quelque mouvement important en avant et au péril. On doit insister sur ce point parce que c'est un certificat de la ferme adhésion de cet homme à ses convictions. Il fut un moment où cela aurait brisé sa carrière. Mais c'est du passé, personne ne pense plus à rejeter un homme à cause de ses idées politiques ou de la religion: tous sont d'accord dans le culte du pays." Le général a perdu trois de ses fils dans la guerre, et une de ses filles a dû subir l'amputation d'un avant-bras à la suite d'un empoisonnement du sang contracté dans le service d'un hôpital.

Un correspondant du **Manchester Guardian** (journal bien éloigné d'être catholique) écrit: "Il est sans aucun doute le meilleur homme que l'on devait choisir, — ou plutôt le seul — et aucune autre considération ne doit compter en temps de guerre. Personne en France, quoi qu'on puisse penser de lui politiquement, ne le regarde autrement qu'un brillant soldat. Il est aussi connu comme un homme de grand caractère."

LE RENOUVEAU EN FRANCE

La presse d'égoût de France continue ses attaques contre le catholicisme, mais il ne faut pas y attacher trop d'importance. Ce n'est que les derniers hoquets de ces radicaux anti-patriotes qui ont fait tant de mal à notre ancienne mère-patrie. Un grand renouveau s'est fait sentir en France. Bien fol qui le voudrait nier. Récemment, M. Charles Bewley faisait dans unerevue anglaise les constatations suivantes à propos de ce renouveau catholique en France:

"Il ne peut y avoir aucun doute sur la sincérité du présent renouveau de la religion en France. Des journaux, des correspondances privées, de toutes les sources d'information, il ressort que la France aujourd'hui est plus catholique qu'elle ne l'a été depuis des siècles. Un correspondant du **Times** a été frappé du contraste entre l'attitude religieuse des Français et celle des Anglais et raconte la surprise d'un chauffeur en voyant les foules à genoux dans les églises françaises.

"La presse anglaise attribue ce retour à la foi, à la guerre qui a ébranlé l'indifférence du peuple francais, et sans doute il y a dans cette assertion une part de vérité. Oui, la France entière a été profondément touchée par le patriotisme magnifique des catholiques de France, par le dévouement des prêtres et par l'oeuvre héroïque des religieuses. Mais cette explication est insuffisante. La guerre ne détermine pas toujours un renouveau religieux, elle peut même déchaîner l'immoralité. Elle ne peut produire un courant religieux que pour les nations qui comme la France avaient préparé ce mouvement avant 1915."

On peut sans crainte de se tromper affirmer que l'anti-cléricalisme est mort en France. Sans doute vivent encore les anticléricaux d'avant la guerre. Ils n'ont point changé comme le démontrent amplement les calomnies de la **Dépeche** de Toulouse, les appels envenimés de Clémenceau, d'Hervé et consorts. Mais les anticléricaux en France, c'était le petit nombre. Ils comptaient parce qu'ils pouvaient s'appuyer sur une foule d'indifférents et d'irréfléchis. Mais ce point d'appui, ce levier tout puissant a disparu. Ces indifférents et ces irréfléchis fortement secoués par la guerre et ses leçons, libérés des préjugés enfantés par leur méconnaissance du prêtre, reviennent au catholicisme et pratiquent de nouveau la religion de leurs pères, la religion qui fit grande la terre de France.

Autour de la Ferme



COOPERATION

Depuis longtemps je cherchais un moyen de pratiquer dans nos paroisses la coopération qui, dit-on, fait tant de bien ailleurs, et je ne voyais pas d'autre coopération pratique que celle des cultivateurs faisant part les uns aux autres de leurs expériences agricoles et s'aidant ainsi à améliorer leur condition d'année en année.

Dans une assemblée de cultivateurs j'établissais qu'on ne doit pas songer au succès sur une ferme si on n'y garde pas d'animaux. Je rappelais les misères que nous avions eues depuis 1880 jusqu'à 1895 et même un peu après. Dans les premières années nous avions beaucoup de blé mais il ne se vendait pas. Après 1895 le blé se vendait un peu mieux mais nous n'en avions presque plus. Les animaux ne se vendaient pas et aussi nous n'en gardions pas. Cependant il y avait dans notre petite colonie française trois hommes qui faisaient mieux que les autres. On les appelait les riches. C'étaient M. Alfred Brulé à Saint-Joseph, M. Isidore Boiteau à Letellier et le Père Sarasin à Saint-Jean-Baptiste. Savez-vous quel était leur secret? Sans doute ils étaient ménagers, mais aussi ils avaient de quoi à ménager et pourquoi? Parce qu'ils avaient toujours des animaux à vendre.

Nos pauvres cultivateurs de blé d'autrefois ont commencé à prendre le dessus quand ils ont commencé à élever des bêtes à cornes. A cette époque le lait se vendait très peu, la viande pas plus. Mais qu'importe! c'était autant, puis les terres étaient améliorées, les récoltes étaient meilleures; de là, le début de quelques succès. Et je puis affirmer que dans la suite plus on a gardé d'animaux mieux on a réussi.

Donc il faut des animaux aux cultivateurs. Oui. Mais voilà qu'on a difficulté à vendre le lait. Depuis un an seulement le nombre des vaches a augmenté de 20,000, dit-on. Si nous ne vendons pas de lait, quoi faire? Nous aurons plus d'animaux et nous en vendrons si nous ne vendons plus le lait. Cependant voilà encore un inconvénient qui se présente. Les Compagnies qui ont des abattoirs privés à Winnipeg nous font toute espèce de difficultés. Les animaux vivants que nous vendons ici 3, 4 et 5 sous, quand ils sortent de ces abattoirs, ils sont vendus aux détailleurs 10, 12 et 15 sous. Nos commerçants locaux sont nécessairement dans l'embarras et bien souvent, si rendus à Winnipeg avec leurs chars, ces Messieurs de l'abattoir privé font mine de ne pouvoir pas vendre ces animaux, — car soit dit en passant, nos commerçants locaux n'ont aucun contrôle sur la vente de leur bétail, — ce sont ces Messieurs qui vendent et au prix qu'ils veulent. Sans compter que si la vente a été retardée de un, deux ou trois jours, il faut payer pension pour ces bêtes.

Comment remédier à ce grand mal? La coopération vient nous sortir d'embarras et nous permettre de vendre facilement et au meilleur prix du marché. Il nous faut un abattoir public et non pas un "trust", comme le sont les abattoirs actuels.

Il faut qu'une compagnie se forme pour bâtir cet abattoir. Est-ce possible? Presque tous nos compatriotes connaissent les MM. Tremblay, entrepreneurs de bâtisses, arrivés ici il y a dix ans avec très peu de capital. Leurs talents les ont déjà placés au premier rang parmi les entrepreneurs de Winnipeg, si bien que dans leur entreprise de l'aqueduc de Winnipeg, ils ont pu donner des garanties pour $250,000. Ces Messieurs ont déjà obtenu du gouvernement une charte, et formé une compagnie pour construire cet abattoir dont nous avons tant besoin. Puisque cet abattoir ne doit pas être un "trust", mais un abattoir public, il faut que le gouvernement y prenne part. Aussi les Messieurs Tremblay ont eu de la part du gouvernement la promesse d'une somme d'argent égale à celle que ces Messieurs déposeraient en garantie. Or il faut dans les $500,000 pour bâtir et faire le commerce.

Cette somme nous paraît à nous bien forte. Cependant la nouvelle compagnie pourrait bien faire ce dépôt, puisque la Cie Tremblay a pu donner ailleurs des sûretés pour $250,000. Mais le gouvernement dirait: Vous pouvez bien bâtir, mais où prendrez-vous vos animaux? Voilà où commence notre coopération. Dans cette grande entreprise, tous, cultivateurs, marchands, docteurs ou prêtres sont invités à entrer dans cette compagnie en prenant une action de $100 au moins. Vous comprenez que si nous avons seulement 1,500 ou 2,000 cultivateurs inscrits comme patrons de la nouvelle compagnie, il y aura chance d'avoir des animaux à l'abattoir. Et cette compagnie ne pourrait-elle pas faire comme les "Grain Growers" et acheter nos machines, instruments d'agriculture, etc., etc., au prix du gros? Bien oui. Voyez-vous quel avantage ce serait pour nous?

J'invite donc tous nos cultivateurs à prendre au moins une action dans cette compagnie. Pensez-vous que c'est onéreux de payer même $100 pour une action quand vous pouvez retrancher cet argent sur le prix de vos animaux et cela dans une seule année. Vous me dites: Moi qui n'ai pas d'animaux, à quoi bon prendre une action? Ce sera un encouragement pour les autres et vous devez ça à nos compatriotes.

Quand il s'agit d'un bien commun, il faut un peu s'oublier soi-même. Mettre ses intérêts personnels de côté et contribuer au bien de tous, c'est un devoir de bon citoyen. Quand la persécution menace de toutes parts, nous avons besoin de nous fortifier en unissant nos efforts. Et si vous êtes cultivateurs, n'ayant pas d'animaux, vous devez en avoir, car vous êtes condamnés à la ruine. Etudiez donc bien votre ferme et les moyens d'écouler vos produits et vous en viendrez bien vite à entrer dans ce mouvemnt.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LE SERVICE DE L'ELEVAGE

Machines à traire

Par E. S. Archibald, B.S.A., Eleveur du Dominion

Nous avons déjà dit que nos essais de machines à traire ont été entrepris en l'automne de 1912; la première année nous nous sommes bornés à comparer la machine Sharples à la traite à la main bien faite. La destruction de nos bâtiments par le feu, le 11 octobre 1913, nous a obligé à interrompre toutes ces expériences. Le nouveau bâtiment étant terminé nous avons installé la machine Sharples et plusieurs autres trayeuses mécaniques, et une nouvelle expérience a été commencée le 1er novembre 1914.

Nous donnons ici un rapport sommaire des travaux de l'année sur la trayeuse mécanique Sharples, par comparaison à l'année précédente, et par comparaison à la traite à la main, effectués dans des conditions à peu près semblables. Le tableau de la page suivante donne les quantités de lait produites par vingt vaches traites à la main pendant la période de lactation de 1911, traites à la machine en 1912 et la première partie de 1913, et à la main pendant la dernière partie de 1913 et 1914 jusqu'au 1er novembre.

Conclusions tirées de la première expérience

On voit que la quantité de lait produite par vache et par jour en 1912 est plus forte qu'en 1911. Cette différence provient plutôt du fait que la période de lactation avait été plus courte et que les vaches avaient un an de plus, que de l'emploi de la trayeuse mécanique. Cependant, l'année 1913 accuse une augmentation sensible sur 1912. La moyenne des années 1911 et 1913, comparée à 1912, fait voir que l'emploi de la trayeuse mécanique Sharples n'a pas causé une diminution très sensible dans la production du lait. D'autre part, l'augmentation très considérable constatée au cours de certaines parties de la période de lactation de 1914 provient principalement de ce fait que le nombre de vaches est moins considérable et que la période de lactation n'est pas terminée, par conséquent, la moyenne par vache et par jour est plus élevée qu'elle ne serait si toutes les vaches avaient terminé leur période de lactation. Nous ne pouvons tirer de conclusions définitives de ces chiffres mais nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, en nous basant sur ces chiffres et sur le rendement donné par les vaches qui ne sont pas comprises dans ce tableau, que la trayeuse mécanique Sharples n'a pas causé de diminution très sensible dans la quantité de lait produite.

La quantité de lait que l'on pouvait enlever du pis après la trayeuse mécanique était très variable. Chez certaines vaches après chaque traite, elle se montait à une demi-livre ou une livre et demie; c'était là cependant des exceptions. La quantité moyenne de lait que l'on pouvait enlever après le passage de la trayeuse mécanique était de un huitième à une livre par vache et par traite.

Les trayeuses mécaniques présentent les inconvénients suivants:

1. Les vaches qui ont une tendance à être nerveuses détachent parfois en ruant les coupes qui sont suspendues aux trayons. Ces coupes n'étant soutenues d'aucune manière, tombent directement sur le plancher, aspirent la litière, la poussière et les autres saletés au grand détriment de la qualité du lait. Ces accidents se produisent assez rarement, mais il ne faut pas oublier qu'un accident de ce genre par traite abîme beaucoup la qualité du lait si l'on mélange ce lait avec le produit sain et pur provenant des autres vaches, et surtout si l'on fait usage de la machine sur une autre vache sans l'avoir parfaitement lavée et stérilisée.

2. Les pulsateurs fonctionnent parfois lentement et s'arrêtent presque. La vacher doit leur donner toute son attention pour les tenir bien nettoyées et bien huilés afin que leur fonctionnement se fasse de façon normale et uniforme.

3. Il faut exercer la plus grande douceur lorsque l'on se sert de la machine pour la première fois afin de ne pas la faire prendre en dégoût aux vaches à partir du commencement.

4. Pour diminuer le nombre de bactéries il est nécessaire de nettoyer parfaitement la machine. Nous reviendrons sur ce point dans le paragraphe suivant.

Il a été clairement démontré par l'expérience de cette année que le degré de succès que l'on obtient dépend beaucoup de la façon dont la machine est conduite. Lorsque la machine est ajustée à la vache négligemment, qu'elle n'est pas conduite avec intelligence suivant les exigences individuelles de chaque vache, que l'on n'y apporte pas le soin nécessaire, il est évident que son introduction résultera en une perte.

Expérience avec la trayeuse mécanique Sharples.—Rapport sommaire des résultats

	Race	1911, traite à la main				1912, traite à la machine				1913, traite à la main				1914, 1er janv. au 1er nov. traite à la machine			
		Age au commencement	Durée de lactation, jours	Quantité de lait produite	Production moyenne de lait par jour	Age au commencement	Durée de lactation, jours	Quantité de lait produite	Production moyenne de lait par jour	Age au commencement	Durée de lactation, jours	Quantité de lait produite	Production moyenne de lait par jour	Age au commencement	Durée de lactation, jours	Quantité de lait produite	Production moyenne de lait par jour
				Liv.	Liv.			Liv.	Liv.			Liv.	Liv.			Liv.	Liv.
Marjorie 4th.	A.	3	298	6,480	21.7	4	242	5,657	23.4	...	...	...	...	...	...	...	...
Flavia 2nd.	A	5	267	9,364	35.1	6	332	10,319	31.0	7	327	9,493	29.0	8	175	7,610	43.4
Jessie D.	A.	5	273	5,905	21.6	6	287	5,415	18.8	7	237	4,746	20.0	...	...	...	...
Ottawa Kate	A.	4	281	5,644	20.0	5	367	10,451	28.4	6	395	12,262	31.0	7	183	8,192	44.7
Denty 4th.	A.	4	244	7,839	32.2	5	269	8,699	32.3	6	341	7,280	21.4	7	175	6,323	36.1
Marjorie 2nd.	A.	5	312	7,617	24.4	6	244	5,547	22.7	...	...	...	...	...	...	...	...
Flavia 3rd.	A.	3	307	6,776	22.1	4	223	7,223	22.4	5	269	6,258	23.3	6	186	7,068	38.0
Ottawa Kate 2nd.	A	2	384	7,203	18.7	3	318	5,334	16.8	...	...	...	...	5	212	5,474	25.7
Marjorie 6th.	A	2	371	6,623	17.9	3	299	5,056	16.9	4	368	9,216	25.0	5	352	9,024	25.6
Maggie Pulchrae	A	2	419	6,552	15.6	3	308	7,258	23.5	4	285	6,929	24.3	5	182	5,262	28.9
Denty 3rd.	A	6	335	7,635	22.8	7	288	5,448	18.9	8	408	9,757	23.9	9	406	9,671	23.8
La Belle	F. C	6	336	6,815	20.2	7	315	5,764	18.3	8	304	4,767	15.6	...	...	...	
Fortune 4th.	F. C.	4	286	7,462	26.1	5	289	5,834	20.1	6	413	9,722	23.5	7	123	4,690	38.6
Aromaz	F. C	4	305	6,769	22.2	5	306	6,614	21.6	6	403	7,925	19.6	7	165	5,943	36.0
Inoquette 3rd.	F. C.	3	261	4,803	18.4	4	396	7,810	19.7	5	381	6,830	17.9	...	...	...	...
Fortune Cadette	F. C	2	292	4,950	16.9	3	319	5,797	18.2	...	...	...	...	...	...	...	...
Archer's Pearl	G	2	297	4,148	14.0	3	615	8,120	13.2	4	335	6,002	17.8	...	...	...	...
Ottawa Deanie	G.	2	335	4,780	14.2	3	359	5,083	14.4	4	340	7,236	21.2	5	340	7,336	21.5
Ottawa Itchen	G	6	280	7,029	25.1	7	296	4,269	14.4	8	350	8,415	24.0	9	349	8,484	24.2
Itchen's Favour	G.	2	546	8,370	13.5	3	363	6,389	17.6	...	...	...	...	4	271	6,384	23.5
Totaux	...	20 têtes	6,429	132,764	...	20 têtes	6,385	132,087	...	15 têtes	5,156	116,838	...	13 têtes	3,119	91,461	...
Moyennes	...	...	321.4	6,638	20.7	...	318.4	6,604	20.6	...	343.7	7,786	22.6	...	239.9	7,035.4	29.3

N.B.—(1) La machine Sharples a commencé à fonctionner en juillet 1912; (2) l'année indique l'époque où les vaches ont vêlé; (3) en 1912 un bon nombre des vaches susmentionnées ont été traites à la main pendant un mois ou deux; (4) en 1913, un bon nombre de vaches susmentionnées ont été traites à la machine pendant deux ou trois mois.

Pureté du lait

Au cours des six mois que cet essai a duré, nous avons constaté que le lait obtenu au moyen de la trayeuse mécanique Sharples contenait en moyenne de trois à dix fois plus de bactéries que le lait provenant d'une traite à la main scrupuleusement faite les numérations variant de 5,000 à 70,000 bactéries par centimètre cube, toutes les précautions étant prises pour produire l'équivalent du lait certifié. Au cours des trois mois qui ont suivi, la trayeuse mécanique nous a donné de bien meilleurs résultats, grâce à l'adoption de meilleures méthodes de lavage, de stérilisation, de manipulation, et aussi grâce à l'effet bienfaisant de la température froide de l'hiver. Mais, même danc ce cas, le lait trait à la main contenait en règle générale trois fois moins de bactéries que le lait trait à la machine. Au cours de l'été de 1913, vers l'arrivée des grandes chaleurs, nous avons eu encore beaucoup plus de difficulté à obtenir du lait pur avec la trayeuse mécanique qu'avec une bonne traite à la main. Tous les échantillons examinés avaient été pris dans les bidons immédiatement aprè s que le lait y eut été coulé. Dans tous les cas nous avons trouvé que, lorsque les tuyaux de caoutchouc étaient neufs et parfaitement lisses, le lait produit à la machine soutenait très bien la comparaison avec le lait trait à la main, mais dès que la surface du caoutchouc montrait quelque usure, la numération bactériale devenait immédiatement de trois à dix fois plus considérable que la première, à cause de l'impossibilité qu'il y avait de nettoyer parfaitement la surface en caoutchouc, du lait qui y adhérait. Dans les deux cas, la traite à la main ou la traite à la machine, la pureté du lait dépend des facteurs suivants:

1. La propreté de la vache.
2. La pureté de l'air de l'étable.
3. Le soin apporté à la traite pour prévenir la contamination.
4. La perfection du lavage et de la stérilisation des ustensiles qui viennent en contact avec le lait, à partir du moment où il est trait jusqu'à celui où il est livré au consommateur.

Nous avons soigneusement étudié la stérilisation de la trayeuse mécanique mais les chiffres que nous avons obtenus ne sont pas suffisamment exacts pour être publiés. De façon générale, cependant, on peut dire qu'en rinçant la machine avec de l'eau froide et, plus tard, avec de l'eau tiède, on obtient du lait qui contient de deux cents à cinq cents fois plus de bactéries que le lait soigneusement trait à la main. D'autre part, lorsque l'on rince la machine soigneusement avec de l'eau froide, puis avec de l'eau chaude contenant du soda à laver, et que l'on fasse suivre cette opération par un nettoyage parfait avec les brosses nécessaires, la stérilisation à la vapeur de toutes les parties en métal et la stérilisation de toutes les parties en caoutchouc avec une solution de 5 pour cent d'eau de chaux ou 2½ pour cent de formaline, on obtient des résultats beaucoup plus satisfaisants; la quantité de bactéries, pourvu que toutes les autres précautions soient prises, ne devrait pas être plus de cinq ou six fois plus considérable que dans le lait soigneusement trait à la main.

Effet pathologique de la machine sur les vaches

L'emploi de la trayeuse mécanique n'a pas eu de mauvais effets sur les trayons des vaches. Après avoir commencé à la faire fonctionner, nous avons découvert ce qui paraissait être un cas d'inflammation contagieuse, mais cette inflammation a rapidement disparu et la vache est revenue promptement à son état normal. Plusieurs autres cas se sont produits dans la suite; nous avons consulté les meilleurs pathologistes et fait l'examen bactériologique du lait, mais nous n'avons pas réussi à découvrir d'organismes. Il semble, cependant, que ce soit là un cas d'inflammation contagieuse qui ne peut être imputée à la machine. Le grand inconvénient d'une trayeuse mécanique dans un troupeau où sévit une épidémie d'inflammation contagieuse, c'est que la machine peut répandre l'infection au cours d'une ou deux traites, avant que l'on puisse s'apercevoir d'une altération dans la mamelle ou dans le lait qui en provient. Un trayeur intelligent qui se sert de ses mains s'en apercevra probablement immédiatement; il isolerait probablement la vache malade, la trairait en dernier lieu, et il tiendrait également son lait séparé. C'est là un défaut de la traite à la machine mais que l'opérateur peut prévenir dans une grande mesure en observant avec soin.

Ces pilules guérissent le rhumatisme. — On recommande l'essai des Pilules Végétales de Parmelee à toute personne souffrant de rhumatisme. Elles agissent sur le foie et les rognons et en régularisant le fonctionnement de ces organes préviennent le mélange de l'acide urique au sang, mélange qui est la cause de ces désordres. On doit les prendre d'après les directions et de façon continue, afin de leur faire donner rapidement des preuves de leur effet.

EN PROVINCE

SAINT-NORBERT

M. le Curé a commencé cette semaine sa visite pastorale. Tous s'en réjouissent, et ceux qui ne l'ont pas encore reçu chez eux ont hâte de recevoir de sa main la bénédiction qui attirera des dons du ciel sur leurs têtes...

• • •

"Vive l'hiver, le froid et la glace..."

Voilà ce que nous entendons dire quand nous dirigeons nos pas dans une certaine partie de Saint-Norbert.

L'endroit dont je veux parler est un petit coin de campagne idéal, situé tout à l'ouest de la Rivière Rouge et tout au nord de notre belle paroisse.

Il y a de belles maisons, de beaux trottoirs, qui ne sont pas beaucoup serviables, à cetemps-ci, car ils sont enfouis sous l'épaisse couche de neige, mais les tramways sont bien commodes. Il y a de beaux arbres, qui en ce moment, sont ravissants, avec leurs superbes habits de frimas. Il y a surtout... Oh! voici l'intéressant... quelques jeunes messieurs très galants, et des petites demoiselles tout à fait charmantes, surtout quand elles sont montées sur des patins.

Vous avez deviné que je parle du fameux patinoir "Baril Champagne"? C'est un petit chef d'oeuvre à ce qu'il paraît, qui fut fabriqué par MM. Claude, Célestin et Alphonse Champagne, et MM. Flavien et Jérémie Baril.

Au début les fillettes trouvaient le jeu un peu "ambêtant", mais avec un bras charitable et robuste pour les soutenir elles apprirent vite, et à présent nous pouvons dire qu'elles savent patiner. Bravo! Maria, Héloïse, Alida et Alice. Vous êtes des héroïnes!

C'est vraiment charmant de voir avec quel entrain tous ces jeunes, malgré le froid, se livrent à un si bon exercise. Et quand ils revienennt à la maison pour se 'chauffer", ils pourraient constater alors comme ils sont jolis, avec leurs joues rouges et leurs yeux animés...

Papillon bleu.

SAINTE-AMELIE

Le 11 janvier un drapeau hissé sur un mat élancé flottait joyeusement devant la demeure de M. Jean-Baptiste Lambillotte et annonçait le grand événement du jour. En effet M. Julien Gambillotte, notre constable provincial, unissait ses destinées à celles de Mlle Ida Ramsay. On ne peut pas dire qu'un temps idéal s'était mis de la partie, car la tempête sévissait furieusement, mais malgré le vent, malgré le froid, un nombreux cortège de voiture accompagnait les futurs époux à l'église, où jamais mariage ne fut célébré avec tant de solennité.

MM. J. Ramsay et W. Ramsay remplissaient les fonctions de garçons d'honneur et Mlles F. Lambillotte et A. Berthelette celles de filles d'honneur.

• • •

Mlle Chartrand, qui enseignait à l'école Beaver Dam ne reviendra pas, dit-on. Ses élèves la regretteront longtemps.

• • •

L'école de Sainte-Amélie perd sa maîtresse également. Heureusement que pour Mlle B. Perras il n'est question que d'un court passage à l'école normale et qu'après cette petite formalité, l'excellente institutrice reviendra à son poste.

• • •

On s'attend au printemps à une véritable ruée vers les terres récemment ouvertes à l'est du village. Tous ceux qui, durant l'été dernier, sont venus voir le pays, l'ont trouvé de leur goût et viendront s'y établir avec de nombreux amis. La bonne terre, c'est la fortune, c'est le bonheur!

Olivier.

SAINTE-GENEVIEVE (SALTEL)

Il y a 15 ans, la mission qu'on nomme Sainte-Geneviève était encore presque à l'état d'une petite forêt vierge. Les débuts furent pénibles pour les premiers homesteaders: M. Norbert Saltel (c'est de lui que notre bureau de poste tient son nom), Auguste Legal, Joseph Baron, Jean et Modéré Bruneteau et J.-Baptiste Baudry, tous Français, à l'exception de ce dernier; de là, le nom de Sainte-Geneviève, patrone de Paris, donné à la place par Mgr Langevin.

MM. Joseph, William et Adélard Desrosiers, Elzéar Fiola, Jean et Pierre Simard ne tardèrent pas à venir se joindre au petit groupe français.

Pour quelques années, la messe se dit dans la maison de M. Saltel; plus tard la maison n'étant plus assez grande, la messe se dit dans l'école Dugas, qui se trouve exactement 10 milles de l'église de Sainte-Anne des Chênes. Cette école en pouvant plus contenir tous les paroissiens, il en résulte qu'il faut absolument construire une chapelle; c'est la question du jour, et nous attendons l'autorité ecclésiastique qui doit venir tout prochainement fixer le site de cette chapelle, qui selon toute apparence, et pour combler l'espoir et le désir de la grande majorité des citoyens, sera très probablement à proximité de l'école Dugas. C'est en effet le point le plus central et l'endroit où l'on peut déjà voir comme un petit village: là se trouvent groupés la maison d'école, le bureau de poste, deux magasins et la fromagerie. Notre bureau de poste est tenu par Mme O.-W. Dumaine, dont chacun connaît la discrétion, la délicatesse, l'éducation et le talent.

M. Arthur-William Dumaine est le propriétaire de la fromagerie: c'est un fabricant de fromage tout à fait compétent, comme le prouvent du reste les nombreux prix obtenus chaque année à l'exposition de Winnipeg. Cette fabrique est d'un grand secours à tous les fermiers de Sainte-Geneviève, le terrain étant surtout bon pour l'élevage. Depuis l'année dernière, grâce à la bonne et sage administration de la municipalité de Taché, il y a dans les chemins un réel progrès, et nous avons lieu de croire que les membres du Conseil continueront à prêter leur généreux concours à nos deux conseillers, Auguste Legal et David Gauthier, spécialement pour terminer le plus tôt posssible le chemin sud-nord, appelé ici le chemin des Galiciens. (Comme ils vont être fiers de pouvoir enfin porter leur lait à la fromagerie.)

Nous comptons aussi sur l'influence du gouvernement pour les $1,000 promis pour ouvrir le chemin ouest-est, qu'on nomme ici le chemin des Gauthier.

Espérons, en terminant, que chacun de nous travaillera toujours pour qu'une franche cordialité règne parmi nous. Apprenons tous à nous mieux connaître et nous arriverons à nous estimer et nous ferons régner parmi nous cette union sacrée si indispensable pour la sauvegarde de nos intérêts et la prospérité de notre petite place qui promet de devenir très florissante.

Un abonné.

LE PAS

Le Révérend Père Rapet, o.m.i., de l'île à la Crosse, arrivait samedi dernier. Il vient passer quelque temps à l'évêché pour rétablir sa santé qui est fort débile. Le Révérend Père Rapet, o.m.i., est un des plus anciens missionnaires du diocèse du Keewatin, ayant passé 36 années de sa vie de missionnaire à la mission de l'Ile à la Crosse sans revoir la civilisation.

• • •

Lors de son passage en notre ville, M. Zotique Lavoie, de Cross Lake, raportait qu'à six milles à l'est de cette place, sur la rivière la Pipe, il y a de riches gisements aurifères et déjà plusieurs placers ont été enregistrés.

• • •

M. P. Cuillerier a commencé la construction de son nouveau magasin qui sera situé au coin de l'avenue Crossley et de la Deuxième rue. M. L.-C. Leduc a la direction des travaux.

• • •

Lundi soir la Chorale de l'église catholique était invitée à un banquet qui était affert par le R. P. Guy, o.m.i., curé de la paroisse, en remerciement des services rendus par la chorale pendant l'année 1915. Le banquet avait lieu à l'hôpital Saint-Antoine, où les généreuses soeurs avaient préparées une réception des plus cordiales. Les invités étaient reçus dans la grande salle de réception qui était toute décorée de verdure pour la circonstance.

Au-dessus de l'harmonium on remarquait ces devises écrites par l'organiste, Soeur Senné, "Harmonie des sons", "Union des coeurs". Les invités descendirent au réfectoire où le banquet fut servi. La table était chargée de fruits et de mets délicieux, auxquels les convives ne tardèrent pas à faire honneur. Sur une banderole écrite de cette même main experte que celle qui avait écrit les devises de la salle de réception, on lisait ces mots: "Bienvenue et gratitude à la Chorale."

A la fin du repos le R. P. Guy qui présidait la table, remercia la chorale en termes des plus chaleureux. Les convives montèrent ensuite au salon où ils passèrent la veillée, les uns à jouer aux cartes, les autres à chanter. Tous s'accordent à dire qu'ils ont passé une agréable soirée qui restera à jamais gravée dans leurs coeurs. Avant le départ, M. P.-D. Legero, remercia au nom de la Chorale, le R. P. Guy pour la magnifique réception qui leur avait été donnée, et les Soeurs pour toute la peine qu'elles s'étaient données pour faire du banquet un véritable succès.

Etaient présents: Mmes C. Bernard, R. Arial, Pascal Ducharme; Mlle E. Bayer; MM. Jos. Demeules, maître chantre, G. Joyal, assistant maître chantre, Patrice et Pascal Ducharme, L. Allard, Jos. Fredette, A. Lafontaine, P.-D. Legero, P. Taillon, R. Arial, Aurèle Pelletier.

Voici le Menu du Banquet:

Benedicite Curial.

Soupe aux tomates à la Chorale.

Galantine au vicaire général.

Dinde "au succès" dépecé par l'organiste, Sauce Bordelaise.

Pommes "de la terre canadienne", Petit pois de Le Pas.

Blé d'Inde du Manitoba, Olives à l'Italienne.

Gâteau au soprano, Buches au Ténor, Gélatine à l'Alto, Mousse à la Basse, Crème aux Accords, Fromage 'Demeules', Fruits harmonisés, Pommes, Oranges, Raisins, Amandes aux Solistes, Bonbons au Choeur.

Thé et Café, à la santé et à la prospérité de la Chorale.

• • •

La semaine dernière la Armstrong Trading Co. a fait une vente, aux enchères, de fourrures qu'elle avait en magasin. Dans cette vente se trouvaient: 12 renards argentés, 402 castors, 4,000 rats musqués, 60 renards croisés, 236 renards rouges, 71 lynx, 31 loutres, 189 belettes, 85 martres, 23 loups, 182 hermines, 5 loups cerviers et 14 ours noirs.

D.-F. de Trémaudan.

NOTRE-DAME DE LOURDES

La chronique est forcément en retard, les chars n'ayant pu venir jusqu'ici la semaine dernière. Nous le regrettons, car il nous tardait de payer un juste tribut à la mémoire de M. Ulric Mireau, décédé à Carman à la suite d'une opération délicate. La mort n'a pas surpris sa victime, car M. Mireault était malade depuis quelque temps et se préparait au coup fatal prévu.

Dans la personne de ce défunt la paroisse perd un de ses anciens. M. U. Mireault, Canadien de naissance, laisse un agréable souvenir, car il était l'ami de tous. D'humeur égale et tranquille, laborieux et économe, il laisse un admirable exemple à ceux qui, comme lui, tirent de la terre leur subsistance.

Sa courageuse veuve, née Gendron, continuera, dit-on, à faire valoir la terre où elle et son défunt mari ont coulé de pacifiques années.—R. I. P.

• • •

Depuis le commencement de 1916, il fait un temps difficile Neige, vent surtout qui amoncelle la neige sur les chemins et les rend absolument impraticables. Combien différent était l'hiver de 1915!

• • •

Une séance récréative, qui devait avoir lieu le 6 janvier, a été remise au 16, puis elle est encore retardée à cause des mauvais chemins. Le R. P. Antoine, qui était allé en mission à Treherne le 9 janvier, n'a pu revenir à Lourdes qu'en chars; sa voiture est encore à Treherne.

• • •

Durant 1916, il y eut 54 baptêmes ici. Voici ceux qui n'ont pas été signalés encore:

Emile-Albert, fils de Joseph Ducher.

Marie-Béatrice, fille de Adrien Bellerive.

Marie-Magdeleine, fille de Pierre Bérard.

Jules, fils de Jules Rosy.

Marie-Jeanne, fille de Jos. Weicker.

Yvonne, fille de Jos. Tichit.

Léon-Joseph, fils de François Roch.

Joachim-Antoine, fils de Louis Dupasquier.

Louis-Maurice, fils de Arthur Claude.

THIBEAUVILLE

Joli mariage

Lundi dernier, 10 janvier, à l'église de Thibeauville, M. Alex. Crétin, de LaBroquerie, conduisait à l'autel Mlle Albertine Mercereau. Agissaient comme garçon et fille d'honneur, M. Eugène Crétin et Mlle Béatrix Dupont.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. Beaudry, curé de la paroisse.

Mlle Mercereau étant enfant de Marie, ses soeurs congréganistes, avec le concours de Mme Max Champagne, se réunirent à l'orgue pour chanter la messe et de jolis cantiques de circonstance.

Après le mariage, les invités accompagnèrent l'heureux couple jusqu'à la demeure de M. Michaud, oncle et père adoptif de la mariée, où un copieux dîner fut servi.

Outre les jeunes époux et la digne présence de M. le Curé, nous remarquions parmi les convives, qui surent faire honneur aux délicieux mets, préparés par Mme Micheaux,: M. et Mme Cretin, M. et Mme Favreau, M. et Mme Pogu, M. et Mme Maurice Marcoux, M. et Mme Max. Champagne,. et Mme Dupont, Mlle Beaudry, Mlle Simard, Mlles A. et J. Arpin, institutrices de l'école du village, MM. J. Dupont, Jules Labbé, Paul Labbé, Simard, Desgagné et Phaneuf.

Connaissant la gaieté de M. Micheaux, qui sut si bien nous amuser avec ses chansons comiques et si difficiles à répondre, inutile de dire que l'après-midi fut des plus agréables.

Vers les 4 heures, malgré les mauvais chemins et la température très froide, bon nombre des invités, — disons les plus courageux, — allèrent reconduire les invités jusquà Labroquerie, chez M. Cretin, père du marié, où la journée finit aussi joyeusement qu'elle avait commencée.

Nous offrons donc à M. et Mme Alex. Cretin nos plus sincères souhaits de bonheur et prospérité dans leur nouvel état.

Un invité.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mariages

L'année s'annonce bien à Saint-Jean-Baptiste. Les Canadiens ont leur manière pratique de protester contre l'annonce que nous allons passer sous le régime irlandais; ils fondent de nouveaux foyers. Ca toujours été la force de notre race.

En tête des braves de 1916 vient presque naturellement le frère de M. le Curé, Hermann St-Amant, qui conduisait à l'autel le 11 courant Mlle Béatrice Cyr, institutrice — et voilà comment il se fait que nous avons toujours besoin de nouvelles institutrices.

La cérémonie eut lieu au couvent; après quoi les joyeux époux avec quelques parents et amis intimes, passèrent une agréable journée au presbytère. Il n'y manque que... devinez quoi?... la **sauterie.** Mais de part et d'autre on crut, et on montra qu'il y a moyen de se réjouir et passer très agréablement le temps sans faire des gambades de singes. Cela, ce n'est bon que pour ceux qui prétendent descendre du singe; alors c'est tout naturel qu'on veuille continuer les habitudes.. de famille.

M. Joseph Lauzé et Mlle Anna Hérie veulent de même entreprendre la vie à deux.

M. Arthur Fillion, fils de Louis, et Mlle Blanche Sarrasin, ont aussi la prétention d'en faire autant.

Plusieurs autres encore prennent leurs dernières dispositions à cet effet, tout en cachant soigneusement leurs projets, que pourtant tout le monde devine.

• • •

Naissances

Alcide et Madame Bacon, une fille. Ulric et Mme St-Godard, une fille. Albert et Mme Valcourt, un fils.

Et ça va del 'avant. Nous pouvons faire la nique aux autres — même si nous appartenons à l'archidiocèse de Winnipeg.

Décès

Mme Octave Baril, née Alphonsine Déry, décédée le 14, à l'âge de 50 ans.

Elle laisse plusieurs enfants, dont quelques-uns déjà mariés. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

• • •

Pétitionnement

Suffit de mentionner: Ce sont tous nos Canadiens qui veulent continuer à compter comme tels, en restant attachés à l'archidiocèse de Saint-Boniface, et adressent leur requête à Notre Saint Père le Pape. Les délégués à Saint-Jean-Baptiste sont MM. l'avocat J.-A. Beaupré et Onésime Leclerc.

• • •

MM. J.-P. Tremblay et J.-O. Brunet sont venus à Saint-Jean-Baptiste mardi pour faire connaitre leur projet d'un abattoir public à Saint-Boniface. Voilà un mouvement à encourager, une des entreprises les plus profitables pour nos cultivateurs.

• • •

Mardi avait lieu le service anniversaire annuel pour le Rév. J.-D. Fillion. Le service fut chanté par M. A. Chamberland, curé de Sainte-Elizabeth, assisté de M. M. Mireault, de Saint-Adolphe, et L. Létourneau, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: MM. N. Jutras et A. Defoie, de Letellier; E. Rocan, de Sainte-Agathe.

SAINTE-ROSE DU LAC

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Sainte-Rose a appointé M. François Guyot constable pour la commune. Le choix est excellent et nous ne doutons pas que notre nouveau "pandore" saura faire règner l'ordre dans la ville, mieux que par le passé.

• • •

Comme partout ailleurs, la grippe sévit ici avec violence et vient de ravir à l'affection des siens, Mlle Claire Fitzmaurice, âgée de 11 ans.

Nous offrons à sa famille éplorée nos plus sincères condoléances.

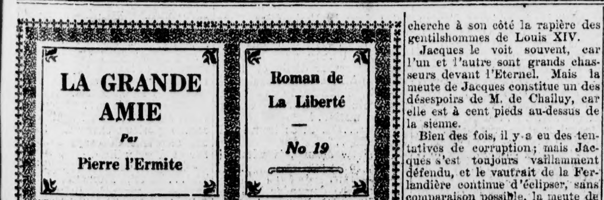
• • •

D'après les journaux anglais, il semble qu'un vent francophobe venant de l'Ontario se fait sentir jusqu'à Winnipeg. Ces messieurs osent prétendre qu'il ne peut y avoir dans la suite, d'écoles bilingues.

Savez-vous bien, messieurs les sectaires, qu'au moment où le sang anglais et français coule ensemble pour jeter à bas la Kultur et le despotisme allemand, vous vous montrez vous-mêmes de bons disciples de ces Boches exécrés!

Dans tous les cas, sachez bien ceci: "C'est que nous, gens de langue française, nous ne supporterons jamais que nos enfants ne sachent ni lire ni écrire la langue de leurs pères; que nous marcherons sur les traces des braves Canadiens d'Ontario dans l'affaire Desloges. En un mot, que nous défendrons jusqu'à la dernière limite de nos droits et notre fierté nationale.

A bon entendeur, salut!"





De partout et jusqu'au bout de l'horizon, s'élève le parfum puissant de la terre chaude, l'**odor agri pleni,** qui réjouissait les vieux patriarches pasteurs, ces mille effluves mystérieux où tout, dans les champs, depuis l'arbre séculaire jusqu'au brin d'herbe, semble faire monter vers le ciel, tabernacle de la nature, l'odeur sainte de milliers d'encensoirs.

Mais, subitement, Jacques se retourne sur sa selle: un galop fou, un bruit d'herbes, d'épis écartés, tordus, arrachés, retentit derrière lui; les blés ondulent, comme au passage d'un fauve, et, dans le sentier, à vingt pas du cheval, Djinn, qui n'abandonne pas son jeune maître facilement, découhe, comme un projectile, la gueule ouverte, les oreilles couchées, tout grisé de joie et de vitesse, pendant que là-bas, comme un point noir sur la route lointaine, Jacques distingue Furet, les deux bras levés en un geste comique de désespoir.

Et cet incident, très gai en lui-même, fait dire à Jacques avec une expression de véritable tristesse:

—Bonne bête... va, est-ce malheureux!..

M. de Chailuy est un vieil ami de Jacques, les deux familles se connaissent depuis plus de cent ans; elles ont grandi comme deux chênes, l'une à côté de l'autre, sans que jamais il n'y ait eu entre elles autre chose qu'une inaltérable amitié.

Comme Jacques, M. de Chailuy est un terrien, plein de santé et de gaillarde humeur. La mort de sa femme l'a rendu un peu original; c'est le cas de tous ceux qui vivent seuls; mais quand on le voit au travers de ses pâtures, avec son immense feutre beige sur la tête, sa canne à pomme d'or, les basques de son vêtement toujours flottantes, il a grand air de race, et instinctivement on cherche à son côté la rapière des gentilshommes de Louis XIV.

Jacques le voit souvent, car l'un et l'autre sont grands chasseurs devant l'Eternel. Mais la meute de Jacques constitue un des désespoirs de M. de Chailuy, car elle est à cent pieds au-dessus de la sienne.

Bien des fois, il y a eu des tentatives de corruption; mais Jacques s'est toujours vaillamment défendu, et le vautrait de la Ferlandière continue d'éclipser, sans comparaison possible, la meute de son voisin.

Reçu depuis son enfance avec la plus cordiale affection, Jacques a son couvert toujours prêt chez M. de Chailuy, et ce dernier en use avec la même simplicité.

Le château des de Chailuy est superbe, et rappelle en très petit le château de Fontainebleau: grands arbres deux ou trois fois séculaires, pièces d'eau où s'ébattent des carpes pelées de vieillesse, parc aux larges massifs ombreux, rien ne manque dans la propriété et tout est plein de souvenirs. Contrairement à la disposition de la Ferlandière, les bâtiments s'élèvent sur un plateau, à deux kilomètres du Pré Acre, où se fit la dernière chasse, mais sont tellement, en été, ensevelis dans la verdure, qu'il faut être sur la pelouse de la propriété pour les distinguer. Quand Jacques arriva, avec son cheval mouillé, le quart de midi sonnait à l'horloge de la cour. Déjà, dans la salle à manger du rez-de-chaussée, M. de Chailuy était à table, seul avec sa nièce, la petite Marie, "Mimie" comme il disait toujours.

Au bruit des sabots du cheval sur les dalles, le valet de chambre glissa, tout en servant, un regard par la fenêtre entre-bâillée.

—Qui est-ce..? demande M. de Chailuy.

—M. le comte de la Ferlandière.

—Pas possible!...

M. de Chailuy se lève aussitôt, ouvre la fenêtre toute grande, et, de sa bonne grosse voix, avant même que Jacques l'eût aperçu:

—Eh bien, cher ami... quelle agréable surprise!... Par quel heureux hasard?...

—Mais, répond Jacques, qui lui serre les mains par la croisée, ce n'est pas le hasard... Je viens vous demander à déjeuner. Vous êtes seul..?

—Oui... ou plutôt non; j'ai Mimie... mais vous êtes déjà d'anciens amis...

—Certainement!.. s'écrie la fillette, qui elle aussi, s'est dérangée, et encadre dans la fenêtre sa jolie petite tête de blonde qu'un rayon de soleil semblait guetter..

—Bonjour, Mimie!..

—Bonjour, Monsieur Jacques.

—Dites, cher ami, vous me donnez quelques minutes pour monter à votre toilette me brosser un peu; je suis parti depuis ce matin, et il y a une belle poussière sur la route..?

—Parfaitement; on apporte votre assiette pendant ce temps-là.

Et comme il montait, la petite Mimie courut après lui pour demander s'il ne voudrait pas de sa bonne eau de Cologne à elle, bien meilleure que celle de son oncle!

M. de la Ferlandière avait besoin de cet accueil sympathique des personnes et des choses qui aiment, car ce qu'il venait dire et faire ici lui coûtait douloureusement.

Par prudence, à cause aussi des domestiques, il s'efforça d'être gai pendant tout le repas, mais Jacques avait si peu l'habitude de jouer un rôle, que M. de Chailuy s'aperçut très vite que, derrière cette apparence joyeuse, devait se cacher une préoccupation grave; et, en bon ami, il fit des frais pour maintenir la conversation sur un terrain parfaitement inoffensif; on parla beaucoup des récoltes qui souffraient de la chaleur; Jacques raconta ses futurs travaux d'automne: il agrandirait son étang et cesserait de mettre des betteraves dans ses terres de la Jouine, déjà beaucoup trop défoncées.

M. de Chailuy répondait, et, tout en parlant, pressait le service, chose d'ailleurs assez facile, car Jacques ne prenait jamais ni café, ni liqueurs, et même ne fumait pas.

Aussi, une demi-heure après la venue du jeune homme, M. de Chailuy se levait et proposait à Jacques d'aller voir son nouveau rucher. Mimie, qui avait une peur affreuse des abeilles, profiterait du soleil pour tirer des photographies.

—... Surtout, lui dit Jacques, ne les laissez pas brûler!..

Ce fut son dernier effort, et dès qu'il eut vu l'enfant s'éloigner, il s'avança de quelques pas dans la grande allée très ombreuse.

—Si vous voulez, dit-il à son hôte, je verrai vos ruches une autre fois..?

—Comme vous voudrez!

M. de Chailuy sortit un étui à cigares.

—Vous ne fumez toujours pas?

—Non, répond Jacques en s'excusant.

—Pas un défaut!..

—Si...

—Ah! je serais curieux de savoir lequel..? demande le châtelain d'un air sceptique, mais intrigué.

—De trop aimer la terre!

—Mon cher, c'est un défaut superbe!

—... Mais ruineux

—Pour un temps... c'est possible; mais après! En effet, on m'a dit que vous rachetiez là-bas, dans le Val, toutes les terres à vendre...

—Et ce serait une folie que de ne pas le faire! Songez donc: nous arrivons en pleine crise, en complète débâcle de la terre; tous les paysans deviennent ouvriers et vendent leur bien pour aller aux usines: c'est à peine si les plus prévoyants gardent un jardinet pour cultiver les quelques légumes indispensables dans tout ménage; la plupart vont habiter en ville; les petits fermiers vendent à leur tour, car ils ne trouvent plus de journaliers. Aujourd'hui, les terres ne valent rien au point de vue financier, et pourtant je viens d'acheter le Bois-Roux 40 000 francs.

—40 000 francs!... répète M. de Chailuy avec un haut-le-corps, mais il n'en vaut pas 10 000!

—C'est bien possible...

—C'est même certain!..

—Seulement, il **fallait** l'acheter... et, pour la première fois de ma vie, j'achète, et je me trouve sans le moyen de payer. Il faut que vous soyez un bien réel ami, pour que je vienne vous avouer ma détresse, car c'est pour cela que je suis venu...

—Je me doutais de quelque chose, répond simplement M. de Chailuy; mais vous avez bien choisi la maison, car un ami, j'en suis un.. et surtout dans ces moments-là... Voyons, réglons l'affaire tout de suite; vous voulez que je vous prête de l'argent..? combien..? 20 000? 30 000?.. j'ai justement le loyer de mes fermages à placer la semaine prochaine, et je dois aller à Saint-Quentin pour cela; vous m'épargnerez le voyage. Avouez-le, vous tombez comme mars en Carême, mon cher!

—Je vous remercie du meilleur de mon coeur, pourtant... ce n'est pas tout à fait mon intention de vous emprunter de l'argent, répond Jacques.

—En tous cas, c'est la mienne de vous en offrir, et même, continue M. de Chailuy, qui poursuit sa pensée, voulez-vous me permettre une question... mais là, une vraie question d'ami..?

—Toutes celles que vous voudrez.

—Pourquoi, au lieu de racheter ainsi toutes les terres, ne pas vous borner au Bois-Roux et à celles qui entourent immédiatement l'Abbaye ou la Ferlandière?

SOLIDARITE IMPERIALE

Reste-t-il un seul Canadien assez naïf pour se faire illusion sur l'objet véritable de l'intervention du Canada dans la guerre européenne? Naturellement, j'écarte ici la bande des aveugles volontaires, comités sociaux, avides de faveurs, politiciens et journalistes mercenaires, financiers et intrigants, passé au service de l'impérialisme. Je ne tiens aucun compte de l'immense troupeau des imbéciles, incapables de voir, d'entendre et de comprendre. Mais parmi les gens susceptibles de raisonner, et libres de le faire, s'il s'en trouve un seul qui n'a pas encore saisi la portée et les conséquences de la révolution politique accomplie à la faveur du chaos de la guerre, il doit voir clair aujourd'hui. Le discours du Trône, à Ottawa, déchire les derniers voiles d'hypocrisie. Les ministres ont jugé que la feinte et les faux prétextes ne sont plus nécessaires. Ils croient l'opinion publique suffisamment empoisonnée pour accepter les conséquences politiques permanentes de l'intervention militaire. Il n'est plus question du salut de la France, de la libération de la Belgique ni même de la défense du Canada. Les phrases creuses sur la "justice" et la "liberté" ne font plus que figures de rhétorique. Les "grandes armées" coloniales, enrôlées au début comme forces libres et indépendants pour être volontairement offertes à la cause des Alliés, ne sont plus qu'autant de pièces du mécanisme impérial nécessaire "au rôle de l'Empire" dans la guerre. Et les ministres canadiens se réjouissent de voir l'Inde et les colonies d'outremer "rivaliser les unes avec les autres **en coopérant** avec la mère-patrie pour accomplir **ce grand dessein.**" Le Canada "a consacré ses forces et sa vitalité **à la défense commune de l'Empire.**" Les mesures de guerre qui vont être soumises au parlement ont pour objet de "promouvoir la coopération du Canada **à la défense de l'Empire.**"

Tout pour l'Empire! tel est le mot d'ordre.

A ce cri de ralliement, les politiciens des deux partis vont répondre à l'unisson. S'il y a dispute, ce sera pour décrocher la palme de la "dévotion à l'Empire". Et dans cette course au clocher, les **rouges** qui criaient jadis **"Pourquoi se battre pour l'Angleterre?"** seront aussi pressés que les **bleus,** auteurs du mot fameux **"Tant pis pour les intérets britanniques!"** M. Laurier, si ardent jadis à vouloir **"débarrasser"** le Canada des "services de la diplomatie anglaise", si obstiné autrefois à refuser toute contribution à la défense de l'Empire, si éloquent lorsqu'il adjurait le peuple canadien d'éviter le "gouffre du militarisme européen", M. Laurier, ex-protagoniste de l'indépendance du Canada, ancien partisan déguisé de l'annexion aux Etats-Unis, M. Laurier va rivaliser d'ardeur impérialiste avec M. Borden, qui, lui, trouvait "intolérable" pour les colonies de participer, à la défense générale de l'Empire tant qu'elles restent privées du droit de participer à son gouvernement.

M. Lemieux, ancien prédicant d'indépendance dénonciateur éperdu du "principe absolument faux" de la participation des colonies à la défense de l'Empire. M. Lemieux va se précipiter dans les bras de M. Blondin, dont l'i-Cette fin, c'est l'abandon des impérialistes ne saurait faire oublier les tirades échevelées contre "l'égoïste" Angleterre et son drapeau "tyrannique".

Cette pantomine des marionnettes politiques ne serait que grotesque si elle n'avait pour objet de déguiser aux yeux du peuple la fin ultime et les conséquences désastreuses de la politique poursuivie par les deux partis. Cette fin, c'est l'abandon des immunités nationales du Canada, c'est la subordination des intérêts nationaux aux exigences et aux appétits du jingoïsme anglo-saxon, digne rival du junkerisme prussien. Ces conséquences, c'est la conquête du Canada par le militarisme européen, c'est "la banqueroute du pays pour le salut de l'Empire", c'est le "crime" et le "suicide" jadis dénoncés par M. Laurier.

* * *

Le caractère à la fois odieux et burlesque de cette attitude s'accentue par le contraste de la politique anglaise. Tandis qu'on nous prêche à outrance le devoir envers l'Empire, la solidarité des intérêts impériaux, l'unanimité des efforts de tous les pays d'Empire, le gouvernement et le parlement britanniques font tout pour accentuer les divergences d'intérêt des pays d'empire, pour marquer la différence des devoirs et des obligations.

Afin d'assurer l'adoption de son "bill de compulsion", M. Asquith et ses collègues multiplient les exemptions et les immunités. Ils commencent par soustraire à l'application de la loi tous les citoyens du Royaume-Uni qui ont quelque "objection de conscience" au service militaire; puis ils font aux socialistes anglais et écossais des concessions dont nous ne connaissons pas encore la nature et la portée mais qui semblent considérables — ce qui n'empêche pas la fédération des mineurs gallois et la plupart des syndicats ouvriers de la Grande-Bretagne d'organiser la résistance générale à la conscription même partielle.

Mais la leçon la plus lumineuse qui se dégage de l'attitude des autorités impériales, c'est la soustraction totale et absolue de l'Irlande de la sphère d'opération de la nouvelle loi militaire.

L'Irlande fait partie intégrante du Royaume-Uni. Elle est représentée dans le parlement impérial par un nombre de députés proportionnellement supérieur à celui des représentants de l'Angleterre et de l'Ecosse. Elle possède et exerce le droit de juger la politique impériale, la conduite de la guerre, la conclusion de la paix. Ses représentants peuvent, à leur gré, soutenir ou combattre le pouvoir exécutif qui décide du sort de l'Empire. Et cependant, le parlement impérial exempte toute l'Irlande, tous les Irlandais, de l'accomplissement d'un devoir jugé nécessaire pour permettre à la Grande-Bretagne de protéger ses propres troupes et de remplir ses engagements envers ses alliés. C'est à ce prix que M. Asquith achète la simple neutralité de M. Redmond et des quatre-vingts députés nationalistes. Ils ont du reste commencé par voter contre la première lecture du projet de loi, alors qu'ils avaient l'assurance positive que la loi ne s'appliquerait pas à l'Irlande.

Au début de la guerre, les jingos canadiens ont proposé comme modèles M. Redmond et les nationalistes irlandais. Quelle ne serait pas leur fureur si nous avions réellement modelé notre attitude sur cet exemple, admirable du reste!

La stricte vérité, c'est que M. Redmond a exigé et obtenu la livre de chair pour chaque concession qu'il a faite à l'Angleterre. Avant de promettre la paix intérieure de l'Irlande, il a forcé M. Asquith à faire voter une troisième fois le bill du Home Rule. Avant d'apporter son concours au recrutement volontaire des troupes en Irlande, il a exigé que la charte nationale de son pays soit inscrite dans les statuts impériaux. Même après ce triomphe suprême, il a promis à ses compatriotes que la conscription ne leur serait jamais imposée. Il tient sa parole et force le gouvernement britannique à la respecter, alors que maints députés et ministres anglais, liés par un engagement identique, cèdent devant les exigences du péril national.

Que l'on offre M. Redmond en exemple à ceux qui font passer les intérêts de leur pays avant ceux de l'Empire, d'accord. Mais pour présenter son attitude comme le symbole de la "solidarité impériale" il faut toute l'audace ou toute la bêtise de nos coloniaux.

Si M. Borden avait pris M. Redmond comme exemple, s'il avait voulu, comme lui, rester fidèle à ses engagements et à ses professions de foi, il aurait tenu, en face des gouvernants de l'Empire, l'exact langage d'Armand Lavergne: "Pas un homme, pas un sou, pas un canon, tant que vous n'aurez pas concédé au Canada le droit d'être représenté dans le gouvernement de l'Empire." Il aurait répété ses propres paroles: "Le Canada ne consentira jamais à être une simple annexe **(a mere adjunct)** de l'Empire."

Loin de moi, d'ailleurs, la pensée de blâmer la soumission des autorités impériales aux justes exigences de l'Irlande. Je voudrais, au contraire, que les Canadiens sachent y puiser un enseignement salutaire. Comme l'a fort bien dit M. Birrell, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, il faut tenir compte de "l'histoire de l'Irlande". Il faut tenir compte aussi de sa situation particulière, du tempérament, des aspirations et des sentiments du peuple irlandais.

Mais la même règle ne s'applique-t-elle pas au Canada? Le Canada n'a-t-il pas des motifs plus puissants encore que ceux de l'Irlande à opposer au faux principe de la solidarité impériale?

Sa situation géographique le met plus que toute autre partie de l'Empire à l'abri d'une attaque de l'Allemagne ou de toute puissance européenne. D'autre part, la même situation l'expose à un danger infiniment plus grave, en cas de conflit entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Tout ce qui tend à solidariser le Canada avec l'Angleterre et ses alliés d'Europe, affaiblit les forces de conservation et de défense du Canada **comme pays d'Amérique.**

Il n'y a peut-être pas un autre pays britannique pour qui l'application du faux principe de la solidarité impériale soit plus désastreux, plus anti-national, plus contraire même aux véritables intérêts de l'Angleterre.

C'est ce qu'avaient compris les hommes d'Etat clairvoyants qui ont déterminé les obligations respectives de l'Angleterre et du Canada et limité les devoirs du Canada à la stricte défense de son territoire. Ces hommes d'Etat, c'était Macdonald, c'était Cartier, c'était Campbell. Ils ne se bornaient pas à se réclamer de l'immunité coloniale, résultant du défaut de participation du Canada au gouvernement de l'Empire. Ils invoquaient surtout les conditions géographiques particulières du Canada l'immensité de son territoire, l'étendue de ses frontières et le voisinage immédiat des Etats-Unis pour faire exempter le Canada de toute autre obligation militaire que celle de défendre son territoire. Ils poussèrent même "l'égoïsme" national jusqu'à exiger de l'Angleterre l'engagement de pourvoir **seule** à la défense navale du Canada et du commerce canadien en haute mer (1)

On a cité quelques phrases isolées de sir John Macdonald pour tenter d'établir qu'il reconnaissait la solidarité des obligations impériales, telle que nos politiciens l'enseignent et la pratiquent aujourd'hui. Ces effusions oratoires ne prouvent rien contre l'oeuvre et les actes des Pères de la Confédération. Leur véritable pensée politique, ce, n'est pas dans les discours de banquet qu'il faut la trouver, mais dans les accords qu'ils ont conclus avec la métropole et dans l'opposition constante qu'ils ont faite aux entreprises impérialistes. La politique nationaliste de Macdonald, elle s'est affirmée nettement dans son refus de faire participer le Canada à la guerre du Soudan— seule occasion qu'il eut de manifester sa pensée dans l'ordre des faits.

* * *

Ce n'est pas l'Irlande seule, d'ailleurs, qui donne le démenti à la fausse théorie de la solidarité impériale et des obligations uniformes des pays britanniques.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont un intérêt beaucoup plus considérable que le Canada à conserver la protection de la Grande-Bretagne. Pays maritimes, sans voisins immédiats, ce n'est pas l'impuissante armée anglaise qui leur offre, comme à nous, une protection illusoire; c'est la toute-puissante flotte britannique qui assure leur sécurité. Et cependant, le premier soin de ces pays a été de s'emparer, pour leur propre compte, des colonies allemandes avoisinantes.

L'Afrique-Sud n'a jusqu'ici apporté aucune contribution à la guerre européenne et à la "défense commune de l'Empire". Elle s'est bornée à s'emparer, à son propre bénéfice, des possessions sud-africaines de l'Allemagne. Le général Botha, dont les impérialistes nous vantent si hautement le loyalisme, n'a demandé à ses compatriotes d'autre sacrifice que celui de s'enrichir aux dépens de leurs voisins. Il a même eu l'heur et le talent, pour mener à bonne fin cette profitable opération, de se faire octroyer un joli subside impérial.

L'Inde elle-même, avec ses trois cents milions d'habitants, qu'a-t-elle fourni aux armées de l'Empire, en comparaison des cinq cent mille hommes que le parlement canadien s'apprête à mettre sur pied? Trente-cinq mille hommes en France, à peu près autant, peut-être, en Egypte et aux Dardanelles. Pour conserver l'égalité de proportion dans les sacrifices, c'est **vingt millions** de soldats que l'Empire des Indes devrait fournir à la cause impériale — puisque cause impériale il y a. Or, tandis que le Canada s'apprête à doubler ses effectifs de guerre en Europe, l'Inde retire ses troupes pour les envoyer sur "un autre théâtre", disent les dépêches officielles.

Et dire qu'en présence de ces faits, de ces contrastes écrasants, il y a des Canadiens assez avilis, toujours prêts à ravaler la dignité nationale, à sacrifier les intérêts nationaux aux exigences de l'impérialisme, pour oser soutenir que le Canada ne fait pas tout son devoir envers l'Empire!

De toutes les faussetés qui se débitent depuis seize mois, à la faveur de la folie engendrée par la guerre, il n'en est pas de plus complète, de plus énorme, que ce paragraphe du discours du Trône: **"L'Inde et les domaines d'outremer ont rivalisé les uns avec les autres en coopérant avec la mère-patrie pour accomplir ce grand dessein."**

La vérité, c'est que le Canada, avec plus de motifs de ménager ses forces, a déjà fait plus de sacrifices que tout autre pays de l'Empire, et que selon toute apparence, ces sacrifices resteront sans compensation aucune.

Henri Bourassa.

(1) Tous ces points sont elucidés à fond dans mon ouvrage: **"Que devons-nous à l'Angleterre?"**

L'effet des Poudres de Miller contre les Vers est si complet que les vers sont comme pulvérisés et disparaissent du corps de l'enfant presque sans qu'il s'en aperçoive. Leur effet est complet et sans la moindre douleur. En tout temps, on trouvera que c'est une excellente médecine, donnant des forces à l'estomac de l'enfant. C'est donc non seulement un excellent vermifuge, c'est encore un excellent tonique de l'enfant.

SAINT-LAZARE

Le 11 janvier dernier avait lieu à l'église paroissiale le mariage de M. Placide Prescott et de Mlle Lucienne Huberdeau. Après la bénédiction, on a pris le dîner chez le frère de la mariée, M. Pierre Huberdeau. Presque tous les parents et amis y assistaient. Nous nous somes bien amusés. Il y a eu discussion sur différents sujets.

Le soir, après le souper, tous les jeunes gens de la paroisse sont venus rendre leurs hommages aux jeunes mariés. On remarquait MM. Paul-Emile Cadieux et R. Brais, de Letellier. On regrette cependant que M. Rosario Huberdeau, frère de la mariée, n'ait pas pu assister au mariage de sa soeur, à cause du temps trop froid et de la maladie incurable qui le ronge; aussi M. O. Cadieux, beau-frère de la mariée.

Il y a eu chant, musique, danse: tout a été on ne peut désirer mieux. A 7 heures nous sommes tous allé reconduire les mariés à la gare, d'où ils doivent aller à Winnipeg, passer quelques jours chez des parents.

Ensuite ils se rendront à St. John, N. D., visiter d'autres parents.

Nous leur souhaitons un bon voyage, bonheur, prospérité et longue vie. Les cadeaux ont été jolis et nombreux.

Un abonné.

—Voici: j'étudie les agissements des usines depuis deux ans, et je les suis de très près sans en avoir l'air; j'ai laissé de côté les petits potins de la demoiselle Harmmster, j'ai peut-être eu tort et je le paye maintenant. Par contre, je lis très attentivement **le Journal de la Gare,** et je me suis procuré par la mairie le graphique des opérations, ou plutôt des spéculations des usines.... C'est un conte fantastique d'Hoffman, c'est fou, vertigineux... Je les suppose aussi forts que vous voudrez, ils ne peuvent pourtant pas encadrer une région entière comme ils ont la prétention de le faire. Rothschild lui-même regarderait à bâtir quatre pareilles usines en deux ans; on dirait qu'un mauvais génie pousse les Harmmster dans une voie de vertige. J'ai plus qu'un pressentiment, ma certitude est faite et motivée; la prospérité des usines n'est qu'apparente, elle est un leurre, elle semble servir de prétexte à une démoralisation générale du pays qui coûtera cher à tout le monde et dont je voudrais tâcher, dans l'avenir, d'enrayer les effets.

—... Qu'y pouvez-vous?

—On peut toujours quand on veut! Je veux me préparer pour le jour de la déroute, je veux que la débâcle qui emportera les usines emporte aussi tous les étrangers venus par elles et pour elles!... Je voudrais que pas un d'eux ne trouve ici un coin de terre pour s'y fixer et y pousser des racines...

—Ce sera difficile!

—Au Val d'Api peut-être; mais pour toute la région qui entoure l'Abbaye et la Ferlandière, Fumeçon et la Neigerie, c'est autre chose, car j'en suis le possesseur et je ne vendrai qu'à bon escient, et à ceux qui m'offriront des garanties. Il me semble que c'est une mission à moi d'être le gardien de la terre, d'empêcher qu'on la profane et de ne la livrer qu'à ceux qui sont dignes d'elle!

—C'est beau, mais, comme vous l'avez dit, c'est ruineux.

—Précisément.. je suis à bout.

—Enfin, comment voulez-vous que je vous aide..? demande M. de Chailuy avec cordialité. Voyons? vous êtes bien venu pour m'emprunter quelque chose...?

—Oui et non...

—Je ne comprends plus...

—Je m'explique.

A ce moment, Jacques regarde M. de Chailuy bien en face, et, lentement, comme si chaque mot lui arrachait le coeur:

—Je voudrais vous vendre... ma meute..!

Le châtelain s'arrête tout surpris:

—Me vendre votre meute..? Mais, il y a quelques mois, vous m'avez refusé mille francs de chacune de vos chiennes!..

—C'est vrai; cependant, aujourd'hui, non seulement je les accepte, mais je vous les demande.

Alors M. de Chailuy se fait bon ami, presque papa.

—Non, mon cher ami..., vous ne pouvez pas vous séparer ainsi de votre meute. Laissez-moi tout simplement, et en voisin, vous prêter l'argent; c'est beaucoup plus simple, personne n'en saura rien, et vous me ferez plaisir!

—... Je n'ai jamais tendu la main; je vous l'avoue, cela me coûterait beaucoup; et puis, en vous empruntant, il me semble que je ferais une spéculation, une affaire... et qu'au contraire, il est bon que je **souffre** pour ma cause! Quand les habitants me verront, moi, qu'ils savent chasseur passionné, me priver de mes chiens, et en faire de l'argent pour défendre la terre, ils soupçonneront peut-être que cette terre est quelque chose de sacré, et qu'on doit, dans certains cas, faire des sacrifices pour elle!

Puis, brusquement, comme s'il ne voulait pas engager à fond la discussion:

—Enfin, ma meute vous plaît toujours?...

—Peste! il faudrait être difficile, elle est une des plus belles de France.

—Vous m'avez offert mille francs de chacune de mes chiennes, vous ne retirez pas l'offre?..

—Au contraire.

—Et des chiens?.

—Ce que vous voudrez!

—Non, fixez vous-même...

Il se produit un noble débat entre les deux hommes, chacun cherchant à savoir la pensée de l'autre, jusqu'au moment où M. de Chailuy conclut:

—Je vous achète votre meute trente-cinq mille francs, pas un un sou de moins!

—J'accepte, répond Jacques simplement; car, à votre place, je ferais la même chose.

—Et en plus, je vous la laisse tant que vous voudrez...

Mais Jacques refuse avec une vivacité qui indiquerait en lui presque la peur de faiblir:

—Non, dit-il, une fois le sacrifice décidé, j'aime mieux qu'il se consomme vite.

—Enfin, mon cher ami, je suis à votre entière disposition.

—Avez-vous de quoi les loger dès ce soir..?

—C'est incroyable!.

—Avez-vous de la place..?

—Vous y tenez? Eh bien! oui.. j'en ai!

—Entendu. Merci, je pars.

On appela Mimie, car Jacques voulut lui dire au revoir; il regarda quelques-unes des photographies de la fillette; puis, serrant la main de M. de Chailuy, remonta à cheval.

* * *

Il revint dans le grand soleil de l'après-midi, par le chemin ombragé qui côtoie les bois de Frières.

Tout semblait dévasté: les bois étaient mis en coupe avec férocité; on abattait de vieux arbres au pied desquels, depuis des générations, les femmes étaient venues jaser au soir des réjouissances de village. L'antique ferme de Voyot se transformait, elle aussi, sous la poussée folle des fabriques; les grands boeufs roux ne ruminaient plus sous les pommiers, dans les champs qui conduisent au Pré Acre. Des pâturas superbes avaient été retournées pour faire en quantités énormes de la betterave industrielle; et Jacques se rappelait les bons jours d'antan, où l'on envahissait en bande la cuisine de la ferme, pour boire devant la cheminée flambante le lait épais dans les vieux cuivres.

—Tout passe, pensait Jacques, tout court vers l'avenir, mais plus le flot s'éloigne du tranquille vallon qui abrita sa source, plus il s'assombrit et se grisaille dans le raccourci pratique des horizons, jusqu'au moment où, subitement, tout s'élargira vers l'inconnu des océans. Heureusement, le ciel était trop haut, sans quoi, les ingénieurs auraient isolé son azur pour le vendre aux blanchisseuses, et décroché ses étoiles pour les monter en épingles de cravate, destinées à des Harmmster quelconques!...

Jacques fait un détour pour éviter les bois d'Athiémont où, pour la dernière fois, il avait chassé avec Odile; dans sa disposition d'esprit, leur vue et les mille souvenirs qui s'envoleraient au coin de chaque taillis lui feraient mal.

Et, bercé au pas de son cheval, le jeune homme s'en va dans le murmure du bois, dans cette vie immense, inconsciente, de la nature toujours vibrante, toujours forte, et au sein de laquelle son corps reposera un jour, pendant que l'âme entrera dans la grande pitié de Dieu... ce "requiem aeternam"; cette tranquillité définitive que l'Eglise souhaite dans ses prières, au-dessus du corps de ses enfants, tombés dans la vallée des larmes avec le signe de la foi.

C'est à la musique de ces pensées mélancoliques que Jacques entre dans la Ferlandière. Sans monter chez lui, il appelle sa soeur; elle était assise dans la barque de l'étang, avec des joncs de pêche autour d'elle, et lisait un livre à l'ombre des saules.

—Dis, mignonne, tu ne m'en as pas voulu de te fausser compagnie ce matin..?

—Non... Et tu as trouvé M. de Chailuy..?

—Oui... Jeanne, voudrais-tu me rendre un service..

—Plusieurs.

—Va donc demander à l'Abbaye de vouloir bien venir dîner ici ce soir...

—Je croyais que nous avions décidé le contraire?..

—Oui, mais j'ai réfléchi.

—C'est bon..., répond Jeanne.

Et vaguement, elle pressent que Jacques pousuit un plan dont il lui cache le but; mais elle ne s'en inquiète pas davantage: entre fiancés, pense-t-elle, il faut s'attendre à chaque instant à des petits mystères toujours cousus avec du gros fil blanc!

La jeune fille part alors s'habiller; et, pendant ce temps, son frère se promène, soucieux, dans la grande allée. Mais dès qu'il a vu sur la route la victoria doubler le poteau blanc et s'éloigner dans la direction de l'Abbaye, certain d'avoir deux grandes heures devant lui, il se dirige d'un pas rapide vers la ferme, dans le coin de la seconde cour où, pittoresquement, s'élève le chenil, et appelle le piqueur logé dans un petit pavillon voisin.

—Pierre, lui dit-il d'une voix brève, tu vas m'obéir sans me questionner... D'abord, fais donner aux chiens une pâtée supplémentaire.

Et pendant que les deux valets apportent de longues auges de bois et préparent un barbotage, Jacques, très affectueusement, passe et flatte les chiens... les plus vieux surtout... ceux qui ont, comme glorieux chevrons, toute une mosaïque de coups de boutoir et d'andouillers.

—Bonjour, mon vieux Ténébro!... et toi, Murmuro, ici!.. Ravageot, viens-là, Bellone!... Pallas!... Marjolaine, ici!.. ma petite Ravigotte!.. oui, c'est bon, on sait que tu l'aimes, ton maître... Renfort!.. Brise-Tout! Messire! Marmouset! Matador!.. Vol-au-vent!... Tintamarre!... Tonnerre!... Volante!.. Fanfaré!.. Rapido!.. Stentor!.. Postillon!.. Roméo!.. Farandolo!..

Et chaque bête arrive à son nom, sautant d'un seul bond, se poussant pour mendier une caresse.

—Allons, Trompillo!.. Méphisto!.. Ramonot!... Ratafouillo!.. Jupiter!.. Tayaut!..

Puis, Jacques passe aux jeunes qui sont — qui étaient! — pour lui l'espérance de sa meute, la fierté du chasseur de demain.

Les chiens, aux pattes trop lourdes encore pour leur corps, cherchent la main du jeune homme, et, de leurs têtes intelligentes et bonnes, le poussent comme des amis pressés et indiscrets qui ne veulent pas seulement qu'on les aime, mais encore qu'on les préfère.

(A suivre)

CE QU'ILS VALENT

(Le **Nationaliste**)

Histoires à dormir debout

Tout au début de cette guerre-ci, nos journaux jingos n'avaient de compliments et de louanges que pour les généraux anglais. A en croire, par exemple, le **Star**, de Montréal, et autres feuilles de ce type, Kitchener était le grand chef des armées alliées, en France, Joffre prenait ses ordres de lui, par téléphone. Le ministre de la guerre anglais était le suprême stratégiste. Les généraux français n'étaient que ses sous-ordres. Les Anglais avaient sauvé Paris, ils avaient gagné la bataille de la Marne, ils avaient refoulé l'ennemi, leur état-major était invincible, terrifiant, il aurait raison des Allemands, il mènerait tôt les Alliés à Berlin...

Le couplet était très beau, trop beau. Des naïfs pouvaient le croire, les gens avertis restaient sceptiques. Des militaires qui, pendant des années, n'avaient manoeuvré que des armées de 50,000 hommes, n'avaient fait que des expéditions de vingtième ordre sur les continents africain et asiatique, — sauf la campagne du Transvaal où l'état-major anglais prit trois ans pour dompter une petite nation sans organisation militaire stable, — ne devaient pas soudain avoir acquis la compréhension merveilleuse de cet art de la guerre qu'indiquait l'endiguement des troupes germaniques en marche sur Paris. La vérité, enfin, se fit jour. Les Français tenaient le haut commandement; Joffre ne prenait ses ordres de personne; l'état-major français, à maintes reprises, avait tiré d'embarras les soldats anglais, se battant héroïquement, mais conduits de piètre manière par des officiers sans véritable formation, lancés au petit bonheur sur des points stratégiques par un état-major au bagage scientifique léger. Où les Anglais avaient été seuls, ils avaient faibli, non par manque de courage, mais à cause de leur commandement défectueux et de leur manque munitions. Où les Français les appuyaient de leur infanterie et de leurs batteries de 75, ils tenaient bon, couchaient sur leurs positions, quand ils n'avançaient pas. Car le soldat écossais, l'irlandais et l'anglais sont d'excellents troupiers à condition que leurs officiers soient des hommes du métier. Autrement, disent les critiques militaires, ils n'ont pas l'entrain, l'offensive, l'initiative du Français, s'ils offrent à l'ennemi une résistance admirable, sur la défensive.

Le vicomte d'Ypres

Le grand général anglais, celui dont on a le plus vanté les qualités, pendant cette guerre-ci, c'est le feld-maréchal French, récemment rappelé du front, fait vicomte d'Ypres, parce que, dit-on en Grande-Bretagne, il a sauvé cette ville et aussi Calais.

L'histoire dira plus tard si French fut un général invincible. Il a certes des qualités indéniables, mais on paraît l'avoir montré trop tôt le front lauré de victoires contestées elles-mêmes par les Alliés. C'est ainsi que, la semaine dernière, la veuve du général français Moussy, mort il y a peu de temps, contestait, dans une lettre à la presse de son pays, avec preuves à l'appui, la justesse du titre décerné au feld-maréchal French. Si la ville d'Ypres a été sauvée, le 6 novembre 1914, elle le doit au général Moussy et à des troupes françaises, pas aux efforts du généralissime anglais d'alors, affirme cette Française. Le général Moussy aurait seul barré avec l'infanterie de la 33ème brigade française la route de Calais aux Allemands, il aurait pris seul la fameuse colline 60 dont les dépêches ont tant parlé à l'époque et rompu les reins à la ruée sur Calais. Des généraux anglais, — ainsi, le général Haig, — auraient écrit peu de jours plus tard au général français dont le nom a à peine paru dans les dépêches du temps, pour le remercier de sa conduite et de celle de ses troupes à Ypres, disant que le moment avait été critique et que sans la camaraderie française, on ne sait ce qui serait arrivé. Voilà qui, semble-t-il, verse au dossier du feld-maréchal French une pièce tendant à faire croire que son titre de vicomte d'Ypres est au vrai plutôt fiche de consolation qu'une couronne de lauriers victorieux.

"A foolhardy expedition"

Plus que quoi que ce soit depuis le commencement de la guerre, l'aventure désastreuse des Dardanelles démontre à qui veut examiner d'un tant soit peu près les choses, au point de vue du bon sens, la faiblesse du haut commandement militaire anglais et de nombre de ses officiers supérieurs. De cette expédition dont tout le monde nie la paternité, en Grande-Bretagne, expédition entreprise en février 1915 et qui devait ouvrir le Bosphore et la Méditerranée à la Russie pour Pâques de la même année, disaient les journaux anglais, on sait l'issue déplorable: les dépêches de lundi dernier confirmaient l'abandon total des positions anglaises sur la péninsule de Gallipoli, après onze mois d'efforts inutiles tentés pour forcer les Dardanelles, onze mois pendant lesquels les coloniaux australiens et néo-zélandais, sous le commandement d'un état-major et de généraux anglais, pour la plupart, ont perdu, au témoignage d'Ashmead Bartlett, le correspondant officiel de guerre de la presse anglaise, dans cette région près de 200,000 hommes, tandis que cinq ou six gros navires alliés coulaient à pic, torpillés ou minés par les Turcs. Les communiqués de Londres faisaient même un titre de gloire à l'état-major anglais d'avoir embarqué ces troupes et de les avoir éloignées sans perdre un seul homme, — comme si les 200,000 sacrifiés inutilement l'année précédente, dans ces parages, ne comptaient pour rien!

Ashmead Bartlett, dont la compétence comme correspondant de guerre ne fait pas doute, a qualifié de **"foolhardy expedition headed by woefully weak officers", — expédition téméraire conduite par des officiers effroyablement incapables"**, — cette entreprise militaire dont on faisait tant état, aux premiers jours où les troupes prenaient pied sur la péninsule de Gallipoli. Il l'a traitée de **"monumental fiasco of history"**, — termes tout aussi forts sinon davantage, que ceux de sir Herbert Holt à l'endroit de la politique de guerre anglaise, il y a quelques mois. Bartlett juge ce qu'il a vu, ce qu'il a dénoncé aux débuts de l'entreprise à M. Asquith, dans des lettres qui lui ont valu, paraît-il, son rappel du front. **"Troops were sent to attack positions which no general acquainted with modern warfare would have attempted to attack"** dit Ashmead Bartlett (journaux du 10 janvier 1916); sir Ian Hamilton, ensuite démis de son commandement et rappelé en Grande-Bretagne, a jeté des soldats sans expérience sur des positions inexpugnables, il a perdu des milliers d'hommes dans une prétendue feinte contre Achi Baba, il en a sacrifié 2,500 autres pour s'emparer d'un endroit intenable et inutile, et, de son état-major, il ne suivait pas ce qui se passait sur le champ de bataille. (Journaux de 10 janvier 1916, notamment la **Free Press**, d'Ottawa). Une dépêche de Londres à la **Gazette** du 9 janvier dit que **"la principale bévue initiale, au cours de cette campagne, ce fut l'envoi de la flotte pour le percement des Dardanelles, sans accompagnement de troupes."** Ashmead Bartlett dans une dépêche de la **Gazette**, datée du 10 janvier, dit, du débarquement sur la péninsule de Gallipoli: **"A skilled general staff would never have attempted to land troops on that mountainous coast. The British were inexperienced."** Et un journal anglo-canadien a pu écrire à propos de tout cela: **"The truth seems to be that a great opportunity was let slip because of weak generalship... There was a sad lack of initiative and apparently a worse lack of authority."** (Le **Citizen** d'Ottawa).

Que faut-il en conclure?

Au témoignage donc de journaux et de correspondants de guerre peu suspects d'hostilité au **War Office**, toute cette campagne des Dardanelles est et restera une effroyable aventure, en dépit des gens qui, pour en rehausser l'éclat, parlent de **"glorious failure"**. Ce coup raté, s'il est à la gloire des soldats coloniaux donnant leur vie sans compter pour le succès des armes britanniques sur ces plages meurtrières, est à la honte des généraux qui l'ont tenté, de l'état-major qui l'a conçu, du commandement suprême qui l'a voulu, sans réflexion, qui l'a mené sans science de la tactique et de la stratégie. Le général Hamilton veut en faire peser l'odieux sur les épaules du général Stopford et de ses subalternes immédiats. Il y a polémique très vive à ce sujet, en Grande-Bretagne, et l'entourage de sir Ian Hamilton se défend du blâme qu'il voudrait lui imposer. Mais, quels que soient exactement les coupables de cette incurie qui a valu à la Grande-Bretagne la perte de 200,000 combattants, la faute en est toutefois au haut commandement. Et cette triste équipée démontre jusqu'à quel point il y a, dans les états-major anglais, des réputations militaires surfaites, laborieusement édifiées en temps de paix, tôt effritées au choc de la réalité brutale.

"I am unable to conceive the extent of public feelings, should the fathers and mothers who sacrificed their sons become fully aware of what happened at Gallipoli", disait l'autre jour Ashmead Bartlett. Dans l'occurrence il s'agit surtout de volontaires coloniaux morts inutilement loin de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, après avoir rêvé de victoires impériales magnifiques. Et s'il y a du mécontentement, à ce propos, ce sera donc aux Antipodes. Mais tout ceci, par ailleurs est-il de nature à inspirer bien de la confiance dans les généraux et le commandement militaire anglais, dans leur science du maniement des hommes et des armées? S'ils ont commis de telles bourdes, et de si graves, depuis le commencement de la guerre, l'idée ne viendra-t-elle point à personne que, comme le disait sir Herbert Holt, **"England is muddling through this war"**, — l'Angleterre patauge à travers cette guerre-ci, — et que si on nous demande sans cesse de nouveaux efforts militaires, de nouveaux sacrifices d'hommes, on devrait nous convaincre au préalable qu'ils n'iront pas périr, comme les Australiens et les Néo-Zélandais, sur quelque cocheuse péninsule lointaine, sans profit pour notre pays et même pour l'Empire et ses alliés?

Pierre Labrosse.

Vaut par elle-même. — L'huile Electrique du docteur Thomas possède en elle-même un pouvoir que ne possède aucune autre huile, bien que plusieurs le prétendent. Tous ceux qui en ont fait l'essai le savent et ont toujours chez eux une bouteille de ce précieux liniment. On peut l'employer d'un grand nombre de façons et depuis des années cette huile jouit d'une réputation de liniment de tout premier ordre.

MORT DE M. DAVID JOYAL

M. David Joyal, propriétaire de l'hôtel Saint-Georges, Saint-Boniface, est décédé samedi dernier après une maladie de quelques semaines. Il était âgé de 38 ans. Son épouse et deux enfants lui survivent. Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale.

EN VOYAGE

M. Lionel Dufresne, auditeur pour la compagnie du Grand Tronc Pacifique, est parti samedi dernier pour quelques jours, en voyage d'affaires, à Biggar, Sask.

ALLIANCE FRANCAISE

M. le juge Prud'homme donnera jeudi, le 27 janvier, sous les auspices de l'Alliance Française une conférence sur "L'origine et l'histoire du droit coutumier anglais".

MARIAGE

Saint-Pierre, Man., 19. — M. Paul Saint-Arnaud, gérant de la Banque d'Hochelaga, ici, conduisait à l'autel, hier matin, Mlle Marie-Anne Désaulniers. Ce fut l'un des plus chics mariages que nous ayons eus. Belle messe, beau chant. De très jolis cadeaux ont été présentés aux mariés. Le soir belle veillée de "canayens" chez M. Geo. Préfontaine.

C'est un plaisir de la regarder maintenant. "Nous ne pouvons pas rester sans le Novoro," écrit Mme P. C. Anderson, de Milltown B. C., Canada. "Rien ne l'égale comme médecine. Nous avons ici une dame qui fut si malade pendant des mois, qu'il lui était impossible de marcher même jusque chez ses plus proches voisins. Son visage était pâle et défait, mais après avoir pris du Novoro, c'est un plaisir de la regarder. Elle dit: "Dieu soit loué pour le Novoro."

Telle est l'histoire dite et redite au sujet des merveilleuses qualités restauratrices à la santé de ce remède herbeux. Ne peut pas être obtenu dans les pharmacies, mais il est expédié, libre de tous droits, directement du laboratoire. S'adresser au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U d'A.

POULE D'EAU

M. Magloire Bernardin, qui est venu à la chasse en décembre dernier, a pris goût au pays. Il était si dégoûté d'Elie et de ses environs qu'il en est revenu.

M. Adonaï Dufresne est venu nous voir il y a quelque temps. Il a été bien enchanté de notre pays et calcule venir l'été prochain avec 200 têtes d'animaux pour faire l'élevage. M. Dufresne a visité Camperville, Toutes Aides et autres places, et déclare que notre pays est dix fois meilleur pour la culture et l'élevage.

* * *

Mlle Bernadette et M. Raoul Adams étaientl es hôtes de M. et Mme Alphonse Bernardin, la semaine dernière.

* * *

M. Adams est venu acheter du poisson pour la Armstrong Trading Co., la semaine dernière.

L'AUBIGNY

Mlles Marie et Hélène Laferrière ont été rendre visite à leurs parents. Elles ont passé quelques jours en promenade chez leurs grands parents.

* * *

Notre patinoir attire tous les fervents du patin et du hockey. Il y avait foule ces derniers dimanches.

* * *

M. et Mme Philippe Laferrière étaient dimanche en visite chez leur cousin, M. X. Clément. Il y eut jolie soirée avec musique, chansons comiques et déclamations.

RETOUR DE L'EST

M. Henri Lacerte, avocat, et le sergent A. Labelle, sont de retour de Montréal, où ils ont fait un séjour de quelques semaines.

TOUTES AIDES

Le 2 janvier il y eut banquet chez M. Arthur Adam. On remarquait à la fête M. et Mme Pineau et leur famille; M. et Mme Moreau et leur famille; MM. Laberge, Poulain, Nédélec, etc.

M. Moreau nous a particulièrement égayé avec sa belle musique, ainsi que M. P. Lapierre, par son riche répertoire.

Les invités se sont bien amusés et ne se sont retirés qu'à une heure avancée du matin, tous enchantés de leur veillée.

LE JARDIN (1)

Le jardin était à côté de la maison.

Il était enclos, à cause des bêtes qu'on laissait, le soir, ruminer autour des **bâtiments** tout proches. Dans la clôture, le puits, où dormait l'eau fraîche, arrondissait sa margelle de pierre et dressait, comme une vergue, sa **brimbale**. Près de la barrière, deux piquets, plus hauts que les autres, étaient coiffés des chaudières au lait renversées, et qui s'égouttaient; autour, il était rare qu'on ne vît pas quelques **écroits** du troupeau, gauches sur leurs jambes cagneuses, et prêts à égayer en cabrioles leurs jeunes et folâtres esprits.

Ce jardin était merveilleux. De dimensions restreintes, on n'aurait jamais cru qu'il y pût pousser tant de choses. C'était, dans des **carrés** bien établis, des pois, des fèves et des **mange-tout**, des navets, des choux et des carottes, des concombres, des melons et des citrouilles, du persil, des raves et de la sarriette, des oignons, des patates, du **blé d'Inde**, et, en bordure des allées, des fleurs; au fond, une rangée de gadelliers, deux pruniers, quelques cerisiers-à-grappes, et un pommier — mais qui n'avait pas de pommes, à cause qu'il était trop jeune.

Sur chaque légume et sur chaque fruit, on écrirait plus d'une page; mais c'est des fleurs que je veux parler.

Il n'y en avait pas une grande variété: des oeillets, hauts sur tiges, et qui se balançaient; des roses, et il me semble que le temps des roses ne passait pas alors aussi vite qu'aujourd'hui; des **gueules-de-lions** — on serrait entre ses doigts la base du calice, et la fleur s'ouvrait comme pour mordre; des **quatre-saisons**, dont la floraison se nuançait, tour à tour pourpre, bleue, blanche et rouge; des **vieux-garçons** aux corolles allongées; des **queues-de-rats** aux épis odorants; des pivoines aux têtes lourdes; des pavots, beaucoup de pavots; de la millonnette qui sentait bon; et des pensées de toutes les couleurs. C'était tout; mais il y en avait assez pour donner un air de fête aux **carrés** de légumes.

Telle, en effet, paraissait être la mission des fleurs: elles étaient là pour donner un air de fête aux **carrés** de légumes. On ne les voyait pas, en bouquets, entrer dans la maison, orner la table ou la cheminée. Elles s'ouvraient, s'épanouissaient, se fanaient dans le jardin; les pétales jonchaient l'allée.

Le soir, en attendant, pour arroser les fleurs, que le soleil fût assez bas, le grand-père parlait à ses petits-enfants:

—"Laissez les roses au rosier, disait-il. Le bon Dieu a fait la terre pour que la terre le loue, et il l'a parée pour que la louange soit belle. Une fleur, c'est de la terre qui prie, et dans l'air les parfums montent comme un encens. Laissez, enfants, laissez à la terre sa parure et sa prière. Une fleur n'est jamais si belle que sur sa tige. Un bouquet fané, c'est vilain! On ne veut plus le voir, on le jette loin de soi. Mais, sur sa tige, la fleur garde sa beauté jusque dans la mort; jusque dans la mort elle garde son arome. Ses pétales tombent un à un; elle s'en dépouille sitôt qu'ils se flétrissent; puis les feuilles vertes cachent le calice dégarni, et voici tout à côté, un autre bouton s'ouvrir!... Laissez, mes petits-enfants, laissez les roses au rosier."

—"Il faudrait avertir grand'mère. Chaque samedi, grand'mère en cueille une grosse gerbe. Elle ne sait peut-être pas que c'est mal."

"Chaque samedi, votre grand'mère cueille au jardin une gerbe de fleurs: elle en fait des bouquets; puis elle va les porter à l'église. Et cela est bien, mes petits-enfants. Les fleurs sont à la terre: mais la terre et les fleurs sont à Dieu. Il est juste que les fleurs, pour aller prier tout près du Tabernacle, fassent le sacrifice de leur vie. Elles vont rendre leur dernier parfum aux pieds du Maître. Et n'est-il pas agréable de penser que, tout le jour du dimanche, des fleurs poussées de la terre que j'ai remuée meurent lentement sur l'autel et continuent, à l'église, la prière commencée dans mon jardin?"

—"Alors, grand-père, pourquoi ne pas mettre rien que des fleurs dans le jardin? Ce serait bien plus beau."

—"Ce serait malfaire. Car le bon Dieu a créé la terre pour l'homme aussi; Il veut qu'elle me fasse vivre, et votre grand'mère, et vos parents, et vous, mes petits-enfants, et tous les hommes. Aussi, voyez ce qui arrive: je n'ai qu'à la remuer, votre grand-mère n'a qu'à y déposer des graines toutes petites, et voilà la bonne terre qui boit la pluie, ramasse des sucs inconnus, les fait sourdre vers le soleil, et, fidèle, rend ce que je lui ai demandé. Si je ne lui demandais que des fleurs, la terre m'accuserait de la faire manquer à son devoir. J'aime qu'un jardin paysan montre à la fois la terre qui nous fait vivre et la terre qui nous réjouit, la terre qui travaille et la terre qui prie, la terre maternelle et douce qui, des mêmes sucs, forme les robes régulières des oignons blancs, gonfle en pomme le coeur des choux, dresse vers le ciel les tiges du **blé d'Inde**, et, sous le même soleil, fait s'épanouir les roses. Voilà pourquoi il y a des légumes et des fleurs dans mon jardin. Toute la vertu de la terre est là."

Et, parce qu'il y avait une sécheresse et que la terre avait soif, le grand-père allait arroser ses fleurs, ses fleurs et ses légumes, dans le jardin clos.

Adjutor Rivard...

(1) Extrait de **Chez nos gens** (en préparation).

PETITE RECETTE

De l'**Echo des tranchées**, organe du 17e territorial: "Pour enlever les taches, se munir d'une paire de ciseaux. Découper soigneusement l'étoffe autour de la partie tachée. Grâce à cette méthode, on peut être assuré que la tache ne reparaîtra jamais."



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mardi, le 15 février 1916, des soumissions séparées pour la fourniture de "balais, pinceaux et brosses", "chaînes", "charbon", "quincaillerie", "boyaux", "huiles et graisses", "articles d'étoupage (packing)", "peinture, huile à peinture, etc.," "câbles de Manille", "câbles métalliques", "tuyaux à vapeur, valves et garnitures de tuyaux à vapeur", requis pour les dragues du ministère, dans le Manitoba, durant l'exercice financier 1916-1917.

Chaque soumission devra être envoyée dans une enveloppe séparée cachetée, adressée au soussigné, et portant, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quincaillerie, Manitoba", "Soumission pour chaînes, Manitoba," etc., etc., suivant les articles demandés.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies signées de la main des concurrents.

On peut se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa et au bureau de M. J. Stevens, ingénieur suppléant, 702 Notre-Dame Investment Building, Winnipeg, Man.

Un chèque pour le montant mentionné dans la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 janvier 1916.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura expressément autorisé cette publication.—90559.

Dans le Monde

Sarrail commandera

Londres, 18. — Le général Sarrail, commandant des troupes françaises à Salonique, a pris le commandement suprême des troupes alliées, y compris le corps expéditionnaire anglais.

• • •

Le cardinal Mercier

Rome, 18. — Le cardinal Mercier a remis au Pape, dont il a obtenu une audience privée, un volumineux dossier sur les affaires de Belgique. Le cardinal Mercier refuse de parler. On dit que les documents soumis se rapportent aux atrocités allemandes.

• • •

Avance russe

Berlin, 18. — Un rapport officiel turc admet que les Russes avancent dans le Caucase..

• • •

Cinq fois président

Guatemala, 18. — M. Cabrera a été réélu pour la sixième fois président. Il l'est depuis 1898.

• • •

Les socialistes s'agitent

Amsterdam, 18. — Un socialiste prussien a demandé à la diète prussienne l'indépendance complète de Belgique.

• • •

Carranza coupable

Washington, 18. — L'état d'El Paso tient Carranza coupable du meurtre du groupe d'Américains assassinés à Santa Ysabel.

• • •

Les Pays-Bas inondés

Londres, 18. — Plusieurs villages de la Flandre méridionale sont inondés par la crue de l'Escaut.

• • •

L'Autriche proteste

Berlin, 18. — Le gouvernement d'Autriche a protesté auprès du gouvernement américain contre l'occupation de Corfou par les autorités militaires françaises.

• • •

L'invasion de l'Egypte

Paris, 18. — Trois cent mille Turcs envahiront l'Egypte. Il n'y aura aucun officier allemand dans l'état-major turc.

• • •

200 francs la tonne

Rome, 18. — Le charbon se vend 200 francs ou 40 piastres la tonne. Seuls les riches en peuvent acheter.

• • •

Le gouvernement serbe

Rome, 18. — Le gouvernement serbe s'établiera à Brindisi pour quelque temps.

• • •

Les Suédois s'agitent

Londres, 18. — Le roi de Suède a affirmé au Parlement qu'on devait pourvoir à la défense nationale du pays.

• • •

Les réfugiés français

Paris, 19. — Quatre-vingt-dix-sept mille habitants des départements envahis ont été rapatriés.

• • •

Insuccès bulgare

Londres, 19. — Une escadre d'avions français a tué une centaine de soldats bulgares à Petritsi.

• • •

"Le boucher de Villa"

El Paso (Texas), 19. — Bacca Vallès, "le boucher de Villa", a été exécuté à Juarez. C'est le frère d'une de ses victimes qui l'exécuta en faisant feu le canon de son fusil appuyé contre le coeur de la victime.

• • •

L'Autriche et le Monténégro

Paris, 20. — Les négociations entre le Monténégro et l'Autriche ont été rompues. Le roi Nicolas et la famille royale se sont embarqués pour l'Italie.

• • •

La Suède et l'Angleterre

Londres, 20. — La Suède et l'Angleterre refusent de laisser passer les colis postaux et les lettres de l'un et l'autre pays.

• • •

Les pertes allemandes

Londres, 20. — Le sous-secrétaire de la guerre annonce que les pertes allemandes atteignent d'après les rapports de eBrlin le chiffre de 2,535,768 hommes, dont 588,986 tués.

• • •

L'autre guerre

Londres, 20. — Tout commerce avec l'ennemi est maintenant interdit dans le royaume de la Grande-Bretagne.

• • •

En Mésopotamie

Londres, 20. — Les forces anglaises s'avançant pour dégager la garnison de Kut-el-Amara, assiégée par l'ennemi, n'ont pu pour suivre leur route en raison du mauvais temps.

• • •

Les finances de nos ennemis

Londres, 20. — Les ministres des finances teutons se réuniront prochainement à Vienne pour discuter de la situation financière des alliés teutons.

• • •

Le blocus de l'Allemagne

Londres, 20. — Le principal obstacle à la substitution d'un blocus effectif au blocus actuel se trouve dans la Baltique.

• • •

Guillaume et Ferdinand

Londres, 20. — L'empereur Guillaume et le tsar Ferdinand se sont rencontrés hier à Nish.

• • •

Une attaque contre Salonique

Paris, 20. — On s'attend à ce que les Allemands et les Bulgares attaquent du côté de Gievgeli-Monastir pendant que les Turcs attaqueront du côté est.

• • •

Encore le Mexique

Douglas (Arizona), 20. — Une troupe de bandits mexicains a fait prisonniers sept cavaliers américains. Une compagnie de cow boys est à leur poursuite. On craint pour la vie des prisonniers.

• • •

Les Etats-Unis et le Mexique

Washington, 20. — Dès sa première réunion la commission sénatoriale des affaires étrangères s'est opposé à l'intervention au Mexique.

• • •

La défense nationale des Etats-Unis

Washington, 20. — Le président Wilson entreprendra au commencement du mois de février une campagne dans les Etats de l'Ouest afin de présenter au pays la question de la défense nationale.

• • •

La reconnaissance des Belges

Washington, 20. — Les petits enfants belges ont envoyé par l'intermédiaire de M. Chadbourne, de nombreux cadeaux au président des Etats-Unis.

• • •

Berlin-Constantinople

Constantinople, 20. — Les communications par chemin de fer entre Berlin et Constantinople ont été rétablies hier par l'arrivée d'un train qui a traversé l'Allemagne, l'Autriche et les Etats balkaniques.

• • •

Les innondations en Hollande

Londres, 20. — La situation s'aggrave en Hollande. Les eaux continuent à monter en plusieurs endroits et le danger est loin d'être conjuré.

• • •

Quatre navires coulés

Londres, 20. — Le navire français "Léoville", le navire anglais "Marere", les chalutiers "Soamcrest" et "Sunshine" ont été coulés. Quelques hommes ont péri.

• • •

Sus à l'Allemagne

Paris, 21. — La ligue aérienne française, dont font partie plusieurs anciens membres du cabinet, demande la formation d'une armée d'avions qui s'occupera surtout de bombarder les villes allemandes.

• • •

Capture de Villa

El Paso, 21. — Un télégramme privé annonce la capture par les partisans de Carranza du fameux bandit Villa. Le consul mexicain confirme cette nouvelle.

• • •

Le service obligatoire

Londres, 21. — Le projet de loi sur le service obligatoire a été définitivement adopté par la Chambre des Communes hier soir.

• • •

Succès russe en Perse

Londres, 21. — Une colonne russe a complètement défait une bande de rebelles perses qui terrorisaient plusieurs provinces.

• • •

Appel sous les drapeaux

Londres, 21. — Les célibataires de 19 à 22 ans ont été appelés sous les drapeaux. Ce sont les premières classes du système de recrutement du comte Derby.

• • •

Enormes dégâts à Lille

Londres, 21. — L'explosion du 12 janvier dernier à Lille a produit de terribles dégâts. Les maisons des alentours ont été détruites et tous les soldats allemands qui gardaient la poudrière tués sur le coup.

• • •

Le roi du Monténégro refuse

Paris, 21. — Le Monténégro a officiellement informé le gouvernement italien que les hostilités entre Monténégrins et Austro-Hongrois avaient été reprises sur tout le front.

• • •

Les Russes peuvent frapper

Petrograd, 22. — Les armées russes sont complètement maîtresses de la situation en Bukowine. Elles peuvent frapper quand elles le jugeront à propos.

• • •

Menaces de représailles

Londres, 22. — L'Allemagne menace de mettre à mort trente officiers anglais prisonniers comme représailles dans le cas Baralong.

• • •

Blocus effectif

Amsterdam, 22. — Un député socialiste a déclaré aux députés allemands que le blocus des Alliés était réellement efficace.

• • •

La paix avec la Belgique

Londres, 22. — Un des principaux journaux allemands fait allusion à la possibilité de la conclusion de la paix avec la Belgique.

• • •

Paris, 22. — A Vienne on nie que des négociations aient été entamées avec le Monténégro pour conclure la paix. D'un autre côté le Monténégro a déjà rejeté des offres de la part de l'Autriche.

• • •

Le point de vue teuton

Londres, 22. — Les alliés teutons prétendent que leur butin des dix-sept premiers mois de la guerre se chiffre comme suit : 3,000,000 de prisonniers, 10,000 canons, 40,000 mitrailleuses.

• • •

Soldats à 55 ans

Berlin, 22. — Le gouvernement autrichien vient de porter à 55 ans la limite d'âge du service en temps de guerre.

• • •

Couronnement remis

Pékin, 22. — Yuan Shi-Kai, le nouvel empereur, ne sera couronné que plus tard. On donne officiellement pour raison la révolution qui a éclaté dans le sud de la Chine.

• • •

Les incendiaires boches

Paris, 22. — Une note publiée par le gouvernement belge donne le nombre de maisons incendiées par les Allemands dans chaque province de Belgique. On a relevé les chiffres suivants: Brabant, 5,821; Liège, 2,703; Anvers, 1,800; Malines, 1,748; Dinant, 2,232; Namur, 1,710; Philippeville, 1,301; Huy, 255; Verviers, 581; Waremme, 16; Turnhout, 40; soit un total de 18,207. Les chiffres pour les Flandres n'ont pas encore été obtenus.

• • •

"Jusqu'à la victoire"

Florence, 22. — Dans un discours prononcé en cette ville, M. Salandra, premier ministre, a déclaré que l'Italie lutterait jusqu'à la victoire finale.

• • •

Le blocus se resserre

Bucarest, 22. — Une puissante société anglo-française a été formée pour accaparer tout le grain possible afin d'affamer les empires centraux.

• • •

Emprunt suisse

Berne, 22. — Le gouvernement suisse se prépare à émettre un nouvel emprunt de cent millions de francs. Le produit sera employé à payer les dépenses se rapportant à la mobilisation prolongée de l'armée.

• • •

On le livrera aux Bulgares

Washington, 22. — Le département d'Etat a donné ordre au consul américain à ofia de livrer au gouvernement bulgare le consul anglais qui s'est réfugié à la légation américaine.

• • •

Les consuls de Salonique

Washington, 22. — Les consuls les alliés teutons arrêtés à Salonique seront remis en liberté à condition qu'ils retournent dans leur pays et non pas à Salonique. C'est le résultat des démarches des Etats-Unis.

• • •

L'occupation de Corfou

Londres, 22. — L'occupation de Corfou par les Français provient du fait qu'on y a découvert deux bases pour sous-marins allemands. Elles ont été le point de départ de la plupart des raids des sous-marins dans la Méditerranée.

• • •

Le "Petit Parisien" et le "Journal"

Paris, 22. — Le "Petit Parisien" et le "Journal" sont les dernières victimes de la censure. On a hier saisi dans toute la France tous les numéros de ces deux journaux. Cela a été l'objet de nombreuses et vives protestations.

Villa n'a pas été pris

El Paso (Texas), 22. — Les fonctionnaires de Carranza démentent la nouvelle de la capture de Villa. Il est en sûreté dans les montagnes. Dix-huit de ses bandits ont été exécutés à Chihuahua.

• • •

Pourquoi ils retardent

Londres, 22. — C'est le manque de charbon qui retarde surtout la seconde campagne des Allemands contre l'Egypte.

• • •

Le roi d'Espagne intervient

Paris, 22. — Le roi d'Espagne a donné instruction à son ambassadeur à Berlin de demander la mise en liberté du bourgmestre de Bruxelles, l'héroïque M. Max. qui se meurt de tuberculose dans une prison allemande.

• • •

Les Russes avancent en Perse

Téhéran, 22. — Les Russes continuent à avancer. Ils ont occupé hier Sultanabad. Le consul allemand a pris la fuite.

• • •

Les munitions en Angleterre

Londres, 22. — M. Asquith a déclaré que l'industrie des munitions manque de bras et qu'il était indispensable que le gouvernement y pourvoie.

• • •

Les Serbes à Corfou

Paris, 22. — Une dépêche d'Athènes dit que le premier ministre de Serbie, plusieurs de ses collègues, ainsi que 200 officiers et soldats sont débarqués à Corfou.

• • •

Victimes des pirates

Londres, 22. — Le vapeur anglais "Sutherland" de 3,542 tonnes, a été coulé le 17 janvier dans la Méditerranée. Son équipage a été amené à Malte.

• • •

Morte à 150 ans

Bakerfield, Cal., 23. — Marie Tucuyas, une femme indienne, vient de mourir à l'âge, dit-on, de 150 ans. Elle appartenait à une tribu presque éteinte. Cette tribu compte encore une vingtaine de membres âgés de plus de cent ans.

• • •

François-Joseph est malade

Paris, 23. — L'empereur François-Joseph est malade. Il souffre d'une attaque de grippe. Ses sujets craignent beaucoup pour sa santé à cause de son vieil âge.

• • •

Du 16ème étage

Chicago, 23. — Mlle Werner a tenté de se suicider en se lançant du seizième étage de l'édifice où elle travaillait. Elle a frappé un auto chargé de papier. Il est probable que ses blessures ne seront pas fatales.

• • •

Bombardement aérien

Paris, 24. — Une escouade de 45 avions français a bombardé Monastir dans le sud de la erbie et causé d'importants dommages.

• • •

Inondation dans l'Illinois

Peoria, Ill., 24. — La crue de la rivière continue et les habitants des deux rives s'enfuient.

• • •

Explosion meurtrière

Buffalo, N. Y., 24. — Quinze hommes ont été tués et probablement autant mortellement blessés dans une explosion aux usines de la compagnie Kelker-Blower.

Scutari tombe

Berlin, 25. — Les Austro-Hongrois ont hier occupé sans résistance Scutari. Les Serbes ont retraité vers le sud.

• • •

Les pertes de la guerre

Londres, 25. — On estime à 14,960,000 le total des pertes de toutes les nations belligérantes On en donne le détail suivant Russie, 4,000,000; Allemagne 4,000,000; Grande-Bretagne, 560,000; France, 2,300,000; Italie 700,000; Autriche-Hongrie, 2,800,000; Belgique, Serbie, Bulgarie et Turquie, 1,000,000.

• • •

Le service obligatoire

Londres, 25. — Les Communes ont voté à une énorme majorité le service obligatoire. Il n'y a eu que 36 opposants.

AU CANADA

Pour les Ontariens

Montréal, 18. — L'A. C. J. C. annonce la tenue d'une grande assemblée dimanche prochain à laquelle le sénateur Landry traitera de la persécution ontarienne.

• • •

Lavergne et ses accusateurs

Québec, 18. — A la séance d'hier soir, Armand Lavergne député de Montmagny, a répondu à ceux qui l'accusent d'être un rebelle. Il a prouvé à l'aide des déclarations de ses accusateurs qu'il n'avait jamais été aussi loin qu'eux. M. Geult, député anglais de Saint-Georges, s'est fait donner une fessée en règle. Les spectateurs dans les galerie ont vigoureusement applaudi Lavergne.

• • •

Etrange recensement

Toronto, 18. — L'Association canadienne des banques a décidé d'envoyer au ministre de la milice le nombre des employés de banque aptes au service militaire.

• • •

Le parlement sera prolongé

Ottawa, 18. — Le gouvernement a donné avis de sa résolution de prolonger le terme du gouvernement.

• • •

A l'école Guigues

Ottawa, 19. — Le calme le plus complet règne à l'école Guigues. Les parents en demeurent maîtres et les demoiselles Desloges continuent à enseigner.

• • •

Gasgrain, Lemieux et la guerre

Ottawa, 19. — Les honorables Casgrain et Lemieux, continuant le débat, ont fortement approuvé la participation du Canada à la guerre.

• • •

La misère à Montréal

Montréal, 19. — La Société Saint-Vincent de Paul a déclaré hier aux autorités municipales que le mois prochain elle ne pourra plus avec ses seules ressources aider les pauvres.

• • •

Evasions à Saint-Jean, N.B.

Saint-Jean, N.B., 19. — Onze prisonniers allemands détenus au camp d'Amherst se sont évadés lundi matin après avoir creusé un tunnel de cent cinquante pieds de long.

• • •

Incendie à Sainte-Agathe, Québec

Sainte-Agathe, 19. — Un incendie qui a ravagé une partie du village a causé pour $14,000 de dommages.

• • •

Meilleur choix d'immigrants

Toronto, 19. — Une commission spéciale nommée récemment dans le but d'améliorer le sort de l'ouvrier recommande de faire un choix beaucoup plus sévère des immigrants venant au Canada.

• • •

Congrès de tempérance

Ottawa, 19. — Un congrès de tempérance vient de s'ouvrir ici qui demandera un referendum pour tout le Canada.

• • •

M. Pugsley et les obus

Ottawa, 20. — L'honorable Pugsley a continué ses attaques contre ce qu'il appelle le scandale des obus.

• • •

Le sénateur Choquette contre

Ottawa, 20. — Le sénateur Choquette s'est fortement prononcé contre la participation du Canada à la guerre actuelle. Il trouve que nous avons trop fait.

• • •

Armand Lavergne

Québec, 20. — On annonce qu'Armand Lavergne ira au Club de la Garnison rendre compte de sa conduite. Il se justifiera des accusations de déloyalisme portées contre lui et démontrera qu'il n'est pas plus traître que lord Northcliffe et sir Herbert Holt.

• • •

Une brigade canadienne

Ottawa, 20. Sir Sam Hughes ira prochainement à Montréal pour conférer avec plusieurs commandants canadiens-français au sujet de la formation d'une brigade.

• • •

Le gouvernement anglais empêche l'immigration belge

Québec, 20. — Un des agents d'immigration du gouvernement provincial déclare que le gouvernement anglais s'est opposé à l'émigration des Belges réfugiés en Angleterre.

• • •

Les libéraux sont unanimes

Ottawa, 20. — La question de la prolongation du parlement est laissée à la décision de Sir Wilfrid Laurier.

Langage séditieux

Saint-Jean, N.-B., 20. — W. Cribble a été condamné à deux mois de prison pour langage sédition. Il prétendait qu'au lieu de dire "Your king and country need you", l'on devrait dire "Your king and country bleed you".

• • •

Le gouvernement d'Ontario responsable

Ottawa, 21. — En face de la persécution des écoles bilingues par le gouvernement d'Ontario, les Canadiens français viennent de déclarer dans une lettre signée de tous leurs curés qu'ils ne contribueront pas au Fonds Patriotique. Ils gardent leur argent pour la défense et le soutien de leurs écoles.

• • •

Lavergne aux Communes

Ottawa, 21. — M. Edwards, député de Frontenac, va demander à la Chambre si Armend Lavergne possède encore son titre de colonel dans la milice canadienne et si le gouvernement a l'intention de le lui enlever.

• • •

Pelland est acquitté

Montréal, 21. — L'ex-ingénieur de la ville, Etienne Pelland, a été acquitté d'avoir fait perdre $115,000 à la ville. Le juge a violemment critiqué l'administration municipale.

• • •

Le cas de Kelly

Washington, 22. — Le gouvernement du Manitoba vient de demander qu'on entende immédiatement l'appel de Kelly contre l'ordre d'extradition obtenu par le gouvernement manitobain.

• • •

Percy Hagel

Winnipeg, 22. — Percy Hagel, condamné au pénitencier pour avoir aidé Krafchenko à s'évader, vient de s'enrôler sous un nom d'emprunt dans un régiment de Winnipeg.

• • •

Le Grand Tronc Pacifique

Ottawa, 22. On annonce que le gouvernement va faire l'achat du Grand Tronc Pacifique au moins pour les tronçons de l'Ouest.

• • •

Une commande d'un million

Toronto, 23. — La Western Canada Flour Mills vient de remplir une commande d'un million de piastres pour le compte du gouvernement français.

• • •

Train emporté par une avalanche

Vancouver, 23. — Une avalanche a frappé le train Spokane-Sattle et lancé hors de la voie deux wagons. Il y a six morts. Deux autres personnes manquent à l'appel.

• • •

Bloqué par la neige

Carman, Man., 23. — Le train de Carman a du rebrousser chemin à Winnipeg. La voie était obstruée par cinq ou six pieds de neige.

A propos du "Soleil"

Québec, 21. — Plusieurs députés libéraux se plaignent du manque de vigueur de M. d'Hellencourt, rédacteur en chef du "Soleil". Ils voudraient lui substituer l'ancien directeur de la "Vigie"

• • •

Lavergne le fermera!

Québec, 21. — Armand Lavergne a déclaré à la Chambre hier que si le directeur du "Soleil" ne cessait pas d'insulter les Canadiens-français opposés à la participation du Canada à la guerre, il lui casserait les dents. "Qu'il prêche d'exemple, cet ancien officier de l'armée française."

• • •

Le maire Martin paiera

Montréal, 21. — Le juge Pelletier a rendu sa décision dans la cause Martin-Fournier. Le maire Martin est condamné à payer tous les frais. On dit que la note est très salée.

• • •

La population de Winnipeg

Winnipeg, 24. — D'après le nouvel almanach des adresses la population de Winnipeg est de 239,079. C'est 40,000 de moins que l'an dernier.

• • •

On votera le 13 mars

Winnipeg, 24. — Le gouvernement a fixé à lundi le 13 mars prochain le referendum sur la prohibition au Manitoba. Tout fait prévoir une lutte très vive.

• • •

Pas de pertes

Winnipeg, 24. On nie qu'il y ait eu une perte de un à deux millions de piastres dans la construction de l'aqueduc, tel qu'annoncé samedi.

• • •

Tuée par un ascenseur

Winnipeg, 24. — Mlle Olive Sanderson, à l'emploi de la Maison Eaton, a été tuée aujourd'hui par un ascenseur. On s'explique difficilement la cause de l'accident.

• • •

L'Ontario deviendra bilingue

Montréal, 24. — Parlant devant une grande assistance au Monument National, le sénateur Landry a affirmé que dans une génération l'Ontario serait bilingue, qu'on le veuille ou non.

• • •

La législation directe

Winnipeg, 25. — La législature provinciale a hier adopté en seconde lecture la législation directe.

• • •

Le suffrage féminin

Edmonton, 25. — Le premier ministre Sifton a annoncé à louverture du parlement hier que les femmes auront le droit de vote non seulement dans les élections privinciales, mais encore dans les élections municipales et des commissions scolaires.

• • •

Accident à Saint-Boniface

Saint-Boniface, 25. — Deux locomotives se ssont télescopées dans la cour du C. N. R. Deux serre-freins ont été tués. Le mécanicien et l'ingénieur ont été blessés.

• • •

Contre la prohibition

Saint-Hyacinthe, Qué., 25. — La première journée du vote sur la question de la prohibition a donné une majorité de 235 contre. La votation se continuera aujourd'hui.

PARTIE DE WHIST A SAINTE-AGATHE

Le Cercle de l'Alliance Nationale à Sainte-Agathe donnera le premier février prochain une partie de whist au profit de l'église. Tous les amis sont invités.